

**Tebboune  
préside  
la cérémonie  
ce lundi**

**BOUALEM SANSAL**



**Le pantin du  
révisionnisme  
anti-algérien**

P4

**LORS DE L'INSTALLATION  
DU NOUVEAU  
COMMANDANT DE  
LA 3<sup>E</sup> RÉGION MILITAIRE**



**Chengriha  
appelle  
à l'unité  
des rangs**

P2

**GHAZA**

**Catastrophe  
humanitaire  
sans précédent**

P7

**HIPPODROME ABDELMADJID  
AOUCHICHE - ALGER,  
CET APRÈS-MIDI À 15H30**

**LES COURSES EN DIRECT**

**Des classiques  
du même  
niveau**

P21

## DEUX PLAINTES CONTRE L'AUTEUR DE "HOURIS" DÉPOSÉES AU PARQUET D'ORAN

# « M. Daoud, rendez-vous devant le tribunal »



**LE PLAIDOYER MAGISTRAL  
DE M<sup>e</sup> BENBRAHAM :**

- ▶ « Daoud a construit sa gloire sur le malheur de Saâda »
- ▶ « Il y a violation du secret professionnel »
- ▶ « Des avocats français sont avec nous »
- ▶ « "Houris", une supercherie passée pour un récit fictif »
- ▶ Macron aurait mis la pression pour éditer ce livre »
- ▶ « Retrait du Prix Goncourt »

LIRE EN PAGE 4

Ph : DR

**SOUS LE COUP DE MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI**

# Netanyahou et Gallant « wanted ! »

**L'Algérie s'est félicitée vivement de cette mesure qu'elle n'a eu de cesse de réclamer par la voix du président Abdelmadjid Tebboune.**

LIRE EN PAGE 3



## Netanyahou, le tyran traqué

**« L**e coup est rude...Le jugement a eu l'effet d'une bombe en Israël qui ne s'attendait pas à un verdict aussi sévère et aussi rapide... », c'est ce qu'on pouvait lire, hier, dans la plupart des médias occidentaux après l'annonce des mandats d'arrêt délivrés par la CPI (Cour pénale internationale) contre Benjamin Netanyahou et son complice Yoav Gallant. Ces deux dirigeants israéliens sont poursuivis pour « crimes contre l'humanité et crimes de guerre » en Palestine. Ils seront arrêtés dès qu'ils poseront les pieds dans l'un des 124 pays signataires du traité de Rome. Parmi ces pays figurent, notamment l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Allemagne et le Canada où ces deux individus se rendent souvent. En effet, le coup est rude pour l'entité sioniste qui perd de sa superbe et de son arrogance. Le communiqué publié, jeudi dernier, par la CPI signe la fin de l'impunité des dirigeants sionistes. « La Chambre a délivré des mandats d'arrêt contre deux personnes, M.

Benjamin Netanyahou et M. Yoav Gallant, pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis du 8 octobre 2023 au moins jusqu'au 20 mai 2024 au moins, jour où l'Accusation a déposé les demandes de mandat d'arrêt... Netanyahou et Gallant portent la responsabilité pénale du crime de guerre de famine en tant que méthode de guerre... (la CPI a également NDLR) conclu que le crime contre l'humanité de persécution était commis ». Premier effet de ces mandats d'arrêt, l'annulation d'une visite, prévue pour lundi prochain en Israël, du ministre néerlandais des Affaires étrangères, Casper Veldkamp, a été reportée.

Les Pays-Bas étant le siège de la CPI. L'Australie de son côté vient de refuser un visa pour une ancienne ministre d'Israël, Ayelet Shaked. Pour sa part, dans un communiqué publié jeudi dernier, l'Algérie, après s'être, « félicitée vivement des mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables de

l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza... exhorte les membres de la communauté internationale, notamment les Etats membres de la CPI, à prendre les mesures requises et nécessaires à l'exécution de ces mandats d'arrêt ». Autre réaction et par la voix de son chef de la diplomatie, Josep Borell, l'Union européenne appelle également à faire appliquer ces mandats d'arrêt. Traqué par les polices du monde entier, Netanyahou a, dans un message vidéo, considéré « décision d'un nouveau procès Dreyfus ». La vieille rengaine du victimaire sur disque rayé et éculé depuis 8 décennies. Ce qui ne l'empêche pas, en parallèle d'utiliser des méthodes de voyous contre les magistrats de la CPI. À tel point que le procureur, Karim Khan, a demandé, dans un communiqué publié le 3 mai dernier « que toutes les tentatives visant à entraver, à intimider ou à influencer (les magistrats de la CPI) cessent immédiatement ». Avec ces mandats d'arrêt, le monde vit le reflux d'une hégémonie qui risque de l'emporter !

Zouhir Mebarki

**L'ÉDITO**

À L'OCCASION DE L'INSTALLATION DU NOUVEAU COMMANDANT DE LA 3<sup>E</sup> RÉGION MILITAIRE, LE GÉNÉRAL-MAJOR NACEREDDINE FOU DHIL

## Chengriha appelle à l'unité des rangs

Le ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale, le général d'armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a appelé à l'unité des rangs tous et chacun ainsi que les cadres et personnels des unités de la 3<sup>e</sup> Région.



À l'occasion de l'installation du général-major Nacereddine Foudhil, dans les fonctions de Commandant de la 3<sup>e</sup> Région militaire, à Béchar, en remplacement du général-major Mostefa Smaïli, nommé commandant des Forces terrestres. Une installation faite au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. Saïd Chengriha a souligné que « la discipline exemplaire et la mutualisation des efforts, conjugués à l'éthique militaire, au sens du patriotisme élevé et à l'unité des rangs, sont les seuls garants pour la construction d'une armée forte et jouissant de notoriété ». Mettant à profit l'esprit des festivités de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution, Saïd Chengriha a qualifié cette « Révolution, qui a changé le cours de l'histoire », de « couronnement d'une lutte longue et amère, menée avec force et bravoure, par notre vaillant peuple, pendant plus de 130 ans, et qui s'est terminée par la victoire sur l'ennemi, en l'acculant irrémédiablement de notre terre », selon le communiqué du MDN. Une synergie qui appelle à renouveler les succès de l'ANP et « de prêter assistance à ses valeureux enfants,

dans les efforts de sauvegarde de la liberté, de la souveraineté et de l'indépendance nationale de notre pays », à même d'« assurer le progrès et le bien-être de notre peuple dans un climat de sécurité, de stabilité et de fraternité ». Des exigences qui interpellent, précise le chef d'état-major de l'ANP, constamment, dans la limite des responsabilités et prérogatives de tout un chacun, pour faire preuve « de discipline exemplaire, de rigueur et de persévérance », et œuvrer « à mutualiser les efforts », en s'imprégnant d'« éthique militaire, du sens du patriotisme élevé » et « de l'unité des rangs ». Seules conditions, relève Saïd Chengriha, de réussir « à construire une armée forte » et « jouissant de notoriété ». Aussi, a-t-il ordonné aux personnels de la 3<sup>e</sup> région militaire de « travailler » sous l'autorité du nouveau Commandant de la

Région, de « suivre ses ordres » et « d'exécuter ses instructions ». Et cela dans « l'intérêt du service, en application des règlements militaires et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution ».

Notons qu'après la cérémonie d'accueil, le général d'armée a écouté l'hymne national et a observé, à l'entrée du siège du Commandement de la 3<sup>e</sup> Région militaire, un moment de recueillement à la mémoire du chahid « Mostefa Ben Boulaïd » dont le siège du Commandement de la Région est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du chahid et réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada.

Sarah O.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS

## L'importance de l'expertise scientifique soulignée

Des participants à une conférence sur la protection du patrimoine culturel, organisée ont mis en avant l'importance de l'expertise scientifique dans l'identification et la valorisation des biens culturels algériens ainsi que leur protection contre le pillage et la contrebande vers l'étranger. Lors de ce rendez-vous, organisé à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le trafic illicite des biens culturels, les experts ont insisté sur « l'importance de recourir à l'expertise scientifique et aux preuves matérielles pour examiner les biens culturels et les pièces archéologiques de valeur historique dans le but de les protéger ». Dans ce cadre, le responsable du département d'archéologie à l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale (INCC/GN), le lieutenant-colonel Medjahed Laribi, a présenté un exposé sur l'organisation et les missions de cette unité. Celles-ci incluent notamment l'expertise des objets archéologiques et les visites de terrain effectuées par les équipes régionales spécialisées, à travers le territoire national, dans le cadre de la lutte contre le trafic et la

contrebande du patrimoine algérien vers l'étranger. L'intervenant a précisé que les wilayas frontalières de l'Est sont « les plus concernées par les atteintes aux biens culturels, incluant le vol, la contrebande, l'escroquerie et le vandalisme ». Le même responsable a rappelé le rôle des unités territoriales de la GN, qui ont découvert « plus de 300 sites archéologiques, notamment des zones isolées ». De son côté, le chef de département des analyses de l'INCC/GN, le lieutenant-colonel, Mettai Boualem, a évoqué les procédés scientifiques de pointe utilisés pour l'analyse en laboratoire des pièces archéologiques, à l'aide d'équipements de détection de haute précision. Il a également présenté des échantillons d'analyse de laboratoire de pierres météoriques destinées au trafic et à la contrebande, soulignant « la grande valeur scientifique de ces pierres. Organisée par le Musée

national public des arts et traditions populaires d'Alger, cette journée d'études qui s'est déroulée en présence de cadres du musée et de spécialistes dans la protection du patrimoine culturel, vise à mettre en avant l'importance de l'expertise scientifique dans l'acquisition des pièces archéologiques, tout en soulignant le rôle des preuves criminalistiques dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

Ania N

LOI DE FINANCES 2025

## La Cour constitutionnelle déclare l'inconstitutionnalité des amendements

La Cour constitutionnelle a décidé d'accepter dans la forme et dans le fond les deux saisines déposées par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil et le Premier ministre, Nadir Larbaoui, à la suite de l'adoption par le Parlement du texte de la Loi de finances 2025. La Cour constitutionnelle déclare inconstitutionnels les amendements contenus dans les articles 23, 29, 33 et 55 au texte approuvé par le Parlement contenant la Loi de finances 2025.

« Sur saisine de la Cour constitutionnelle par le président du Conseil de la Nation, en date du 16 novembre 2024, sous le n° 316, enregistrée au greffe de la Cour constitutionnelle sous le n° 04/24, et par le Premier ministre, le même jour, sous le n° 724, enregistrée au greffe de la Cour

constitutionnelle sous le n° 05/24, aux fins de contrôler la constitutionnalité des articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant loi de finances pour 2025 » la Cour constitutionnelle a décidé de la recevabilité des saisines en la forme, est-il mentionné dans la décision n° 01/D.CC/CC/24 du 15 Joumada El Oula 1446 correspondant au 17 novembre 2024, publié au Journal officiel N° 77 du 19 novembre 2024.

Dans le fond, la Cour constitutionnelle a déclaré « l'inconstitutionnalité des amendements contenus dans les articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant loi de finances pour 2025 », lit-on dans la même décision.

S. O.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## La HATPLC organise des journées d'information et de formation

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), en collaboration avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), a tenu des journées d'information et de formation axées sur l'enrichissement illicite des fonctionnaires publics, la déclaration des biens et l'évaluation des risques de corruption. Cette initiative, annoncée dans un communiqué de l'autorité, s'inscrit dans le cadre de son programme visant à renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption.

L'objectif principal de ces journées était de souligner l'importance de la déclaration des biens, des avoirs et des intérêts, en mettant en avant leur rôle dans les enquêtes financières et administratives liées aux cas d'enrichissement illicite.

Ces sessions ont également permis de fournir une vue d'ensemble sur les méthodes de pénalisation et d'enquête, tout en explorant le cadre juridique international, les législations nationales applicables et les technologies employées dans ce domaine.

Les discussions ont également porté sur le rôle crucial des acteurs non gouvernementaux, en particulier la société civile, dans la prévention et la lutte contre la corruption. Les organisateurs ont insisté sur l'importance de l'implication de ces acteurs pour évaluer les risques de corruption et renforcer les efforts collectifs. Ces journées de formation ont rassemblé des cadres de la HATPLC, des représentants de plusieurs départements ministériels, des organismes de contrôle, ainsi que des membres de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale. Des représentants de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et d'associations ont également participé à cet événement, témoignant de l'approche inclusive prônée par la HATPLC. Cette initiative reflète l'engagement continu des Institutions nationales et internationales dans la lutte contre la corruption, un enjeu clé pour la transparence et la bonne gouvernance.

M. Seghilani

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

## Le CNDH organise une conférence à Alger

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Conseil national des droits de l'Homme organise une conférence sous le slogan « tous unis pour mettre fin à la violence contre les femmes ». Ce rendez-vous sera tenu ce lundi à l'hôtel Olympique de Dely Ibrahim à Alger. Rappelons qu'en 2023, au moins 51 100 femmes dans le monde ont subi une violence de genre qui s'est achevée par leur assassinat, perpétré par leur partenaire ou des membres de leur famille. Cela signifie qu'une femme a été tuée toutes les 10 minutes.

S. O.

DEUX CRIMINELS DE GUERRE ET CONTRE L'HUMANITÉ SOUS LE COUP DE MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI

# Netanyahou et Gallant « wanted ! »

La mesure que l'Algérie n'a eu de cesse de réclamer par la voix du président Abdelmadjid Tebboune- selon les termes d'un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines- est enfin prise en compte : des mandats d'arrêt ont été émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza.

Il s'agit du "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahou, et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant. L'Algérie s'est félicitée "vivement" de cette mesure, a indiqué jeudi le communiqué du ministère. Elle « constitue un pas important et une avancée concrète vers la fin de décennies d'impunité et d'impunité dont a bénéficié l'occupant israélien alors qu'il se livrait à des crimes



contre le peuple palestinien et dans l'ensemble des pays de la région", lit-on dans le communiqué. Afin de rendre justice au peuple palestinien et de le protéger, "l'Algérie exhorte les membres de la communauté internationale, notamment les États membres de la CPI, à prendre les mesures requises et nécessaires à l'exécution de ces mandats d'arrêt et à laisser la justice internationale suivre son cours", ajoute la même source. La décision de la CPI contre Netanyahou et Gallant s'est heurtée à une condamnation officielle américaine et à une menace de réponse à la Cour,

tandis que les pays européens ont exprimé leur soutien à la Cour, appelant à respecter son indépendance. Jeudi, la Maison Blanche a annoncé son rejet « catégorique » de la décision de la CPI d'émettre un mandat d'arrêt contre le Premier ministre de l'occupation, Benjamin Netanyahou, et l'ancien ministre sioniste de la Sécurité, Yoav Gallant, au motif de crimes de guerre à Ghaza. Au contraire, les pays européens ont appelé à respecter la décision de la CPI. A titre d'exemple, la décision a été soutenue par l'Irlande, dont le Premier ministre, Leo Varadkar, a confirmé que « les ordres de la

Cour pénale internationale d'arrêter des responsables israéliens constituent une étape très importante, et les accusations portées sont les plus graves », tandis que le ministre irlandais des Affaires étrangères, Michael Martin, a appelé à « respecter l'indépendance et l'intégrité de la Cour pénale internationale et à ne pas tenter de les affaiblir ». De son côté, le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) a exhorté vendredi les États parties au Statut de Rome à adhérer et à mettre en œuvre les mandats d'arrêt émis par la CPI. Lors d'une conférence de presse, le

porte-parole du Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Jeremy Laurence, a souligné "le respect de l'ONU pour l'indépendance de la CPI et sa compétence telle que définie dans le Statut de Rome, qui a établi la Cour et régit toutes ses affaires". Netanyahou ne risquera pas une seule visite dans plus de 120 pays signataires du Traité de Rome, de peur d'être arrêté Ahmed Aboul Gheit, secrétaire général de la Ligue arabe, a déclaré qu'il applaudissait les deux mandats d'arrêt de la CPI contre Benjamin Netanyahou et Yoav Gallant. Il a ajouté : « L'accueil international suscité par cette mesure reflète un fort rejet international des crimes de guerre israéliens en cours et un désir d'y mettre un terme par tous les moyens. La justice est la véritable voie vers la paix, sans laquelle elle ne sera pas réalisée". Les médias sionistes ont exprimé leur inquiétude quant à la possibilité que ces mandats d'arrêt puissent se transformer en d'autres plaintes contre des responsables sionistes et en une large interdiction des armes fournies à l'entité sioniste et qu'ils pourraient provoquer un effondrement politique, ainsi que des sanctions économiques. C'est ce que confirme un spécialiste du droit international pénal, professeur à l'université Panthéon-Assas à Paris, Julian Fernandez qui estime que la décision de la CPI aura un "coût sévère pour Israël sur les plans diplomatique et politique, mais aussi économique et militaire".

M'hamed Rebah

38<sup>E</sup> SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ DES POINTS FOCaux DU MÉCANISME

## L'Algérie engagée à défendre les idéaux du MAEP

La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, et présidente du Comité des points focaux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Selma Bakhta Mansouri, a réitéré à Alger l'engagement de l'Algérie à défendre les idéaux du MAEP et à assurer son succès en tant que plateforme de collaboration, de transparence et de progrès. En effet, la secrétaire d'État a indiqué, dans une allocution lors de la 38<sup>ème</sup> session ordinaire du Comité des points focaux du MAEP, que « l'Algérie est fière d'avoir été l'un des quatre membres fondateurs du MAEP, un mécanisme qui reflète les valeurs de l'appropriation et de la coopération africaines », soulignant que « les contributions de notre pays à la mise en place du MAEP et son soutien à ses objectifs découlent d'une ferme conviction que la gouvernance est la pierre angulaire du développement durable et de l'intégration régionale ». Mme Mansouri a affirmé, à cet effet, que « le MAEP est plus qu'un mécanisme de révision, c'est un outil de transformation », ajoutant que « l'une de ses plus grandes forces réside dans sa capacité à faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les États membres ». Selon la même source, « nous pouvons collectivement renforcer la gouvernance à travers le continent et construire une fondation plus solide pour le progrès ». Pour y parvenir, « nous devons nous concentrer sur quatre priorités essentielles : premièrement, traduire les évaluations en résultats concrets ». Ajoutant que, « les évaluations du MAEP

doivent conduire à des changements politiques concrets qui répondent directement aux besoins urgents de nos nations ». Le deuxième point concerne le renforcement de l'engagement collectif. Mme Mansouri a indiqué que, « tous les États membres doivent participer activement aux processus du MAEP, en favorisant un sentiment partagé d'appropriation et de responsabilité », ajoutant que « la troisième priorité consiste à mobiliser « efficacement » les ressources et qu'un soutien financier et technique adéquat est essentiel pour permettre au MAEP de faire face à ses responsabilités et à son mandat croissant ». Concernant la quatrième priorité, Mme Mansouri a insisté sur « le renforcement des capacités d'alerte et de réaction rapide du MAEP », soutenant qu'« en améliorant sa capacité à détecter les risques et à mettre en œuvre des mesures efficaces, le MAEP peut jouer un rôle plus important dans la sauvegarde de la stabilité du continent ».

### RENFORCER LA COOPÉRATION ET INTENSIFIER LE SOUTIEN

Par la même occasion, Mme Selma Bakhta Mansouri, a indiqué que « le Comité des points focaux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) avait recommandé de renforcer la coopération entre les États membres et d'intensifier le soutien au mécanisme pour qu'il puisse atteindre ses objectifs consistant en la promotion de la transparence, de la stabilité politique et du développement inclusif ». Mme Mansouri a précisé que, « les participants avaient insisté sur la nécessité de renforcer la coopération

entre les États membres et d'intensifier le soutien au mécanisme pour qu'il puisse atteindre ses objectifs tels que, la promotion de la transparence, de la stabilité politique et du développement inclusif ». Dans une déclaration à la presse, elle a relevé que « le comité avait souligné l'importance d'étendre le rôle du mécanisme aux priorités émergentes du continent comme le développement économique et durable ». À cet effet, les participants ont « salué les efforts consentis par le secrétariat du mécanisme continental et les États membres de cette initiative » et souligné « la nécessité de poursuivre le dialogue et le travail collectif pour concrétiser la vision d'une Afrique prospère », a-t-elle dit. Mme Mansouri a en outre indiqué que « les travaux de cette 38<sup>e</sup> réunion avaient permis aux participants d'examiner les moyens de renforcer la bonne gouvernance et le développement durable en Afrique » et de « passer en revue les progrès réalisés dans certains États membres », ainsi que « les défis et les opportunités qui permettent d'accroître l'efficacité du MAEP sur le terrain ». La secrétaire d'État chargée des Affaires africaines a, par ailleurs, affirmé que « sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président en exercice du Forum des chefs d'État et de Gouvernement du MAEP, la place du mécanisme s'est renforcée en tant que principal outil d'évaluation de la gouvernance et d'échange des meilleures pratiques entre les États membres ». La même source fait savoir que, « sa vision a orienté les efforts vers le renforcement de la coopération africaine

pour relever les défis communs dans un esprit de solidarité et en synergie, partant de l'engagement ancré de l'Algérie en faveur du développement et de la stabilité du continent ». Pour sa part, la directrice exécutive du secrétariat continental du MAEP, l'ambassadrice Marie Antoinette Rose Quatre, a réitéré « son engagement à soutenir les valeurs de bonne gouvernance et de transparence à travers l'ensemble de notre continent africain ». Mme Rose Quatre a souligné également son engagement à « consacrer les principes de démocratie et de bonne gouvernance dans tous les États membres au cours de son mandat », affirmant que sa « vision future repose sur un plus grand rapprochement des peuples africains, en œuvrant en toute transparence et avec loyauté ». La même source a salué les efforts consentis par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour mener à bien le travail du mécanisme et assurer la réussite du plan d'action stratégique 2025-2028 et du programme du Sommet du Forum des chefs d'État et de Gouvernement du MAEP, prévu en février prochain. Aussi, la présidente du Panel d'éminentes personnalités du MAEP, l'ambassadrice Inonge lewanika-Mbikusita, a mis à profit cette session pour également féliciter le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat, ajoutant que « ses orientations stratégiques en tant que président du Forum des chefs d'État et de Gouvernement du MAEP ont grandement contribué au succès continu du mécanisme ».

L. Zeggane

DEUX PLAINTES CONTRE L'AUTEUR DE "HOURIS" DEPOSEES AU PARQUET D'ORAN PAR MME SAADA ARBANE ET L'ONVT

**« M. Daoud, rendez-vous devant le tribunal »**

Pour avoir volé la vie, exploité l'histoire et surfé sur le malheur de Mme Saâda Arbane, cette victime du terrorisme qui a survécu miraculeusement à une tentative d'égorgeage et de toutes les autres victimes de la décennie noire, l'auteur du roman "Houris" se verra entraîné devant le tribunal d'Oran pour répondre de ses crimes ».



PH : DR

En conférence de presse jeudi dernier à Alger, maître Fatma Zohra Benbraham, avocate de Mme Saâda Arbane, a annoncé qu'une action en justice a été intentée contre l'écrivain Kamel Daoud et son épouse pour avoir exploité, dans le livre "Houris", le vécu réel de Mme Saâda Arbane, et violé les valeurs et la mémoire du peuple algérien. La première plainte concerne cette victime du terroriste et la deuxième a été portée par la représentante de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme (ONVT), Mme Zahra Flici. Au demeurant, l'affaire en cours d'examen par le juge d'instruction près le tribunal d'Oran. Quant aux chefs d'accusation, ils se résument à « atteinte à la vie privée » et « publication sans autorisation de l'intéressée ». Intervenant aux côtés de sa cliente et de la présidente de l'ONVT, dans une salle pleine à craquer, Me Benbraham a pointé le doigt sur Kamel Daoud l'accusant de « vol de la personnalité, de l'histoire et des propos de ma cliente », sachant que l'auteur a publié "Houris" sans le consentement Mme Saâda Arbane en ignorant les souffrances et le traumatisme de celle-ci.

**« DAOUD A CONSTRUIT SA GLOIRE SUR LE MALHEUR DE SAËDA »**

Me Benbraham, abordant le succès littéraire de l'auteur qui a remporté le prix Goncourt pour des considérations que l'on sait politiques pour les bons et loyaux services qu'il a rendus à ses maîtres parisiens qui l'utilisent contre l'Algérie, a affirmé que Daoud a construit sa gloire sur le malheur de Saâda. « Il a étranglé (égoché, Ndlr) une deuxième fois ma cliente, son livre est une super-

cherie qu'il passe pour une fiction alors qu'il est réelle », a dénoncé l'avocate qui a invité sa cliente à exhiber devant les caméras les marques et les stigmates sur son corps que lui ont notamment infligé les terroristes et telles qu'elles ont été racontées par l'écrivain. « Nous avons des preuves à inclure dans le dossier d'accusation, notamment les blessures visibles sur le corps de la victime, qui correspondent à celles décrites dans l'ouvrage, ainsi qu'une dédicace manuscrite de l'écrivain dans un exemplaire offert à la victime ».

Selon l'avocate, Selon le témoignage de l'avocate, Daoud a tenté plusieurs fois d'avoir l'autorisation de la victime pour écrire son livre, mais en vain. Car Mme Saâda Arbane a refusé catégoriquement que son histoire douloureuse soit racontée dans un livre. Mais, l'auteur a écrit le livre, ici même en Algérie, avant de s'envoler pour la France où s'est installé en famille depuis l'été dernier et où il a édité son ouvrage. « Il y a violation du secret professionnel », a-t-il expliqué du fait que la femme de Daoud, psychiatre de son état qui assure depuis 2015 des séances de thérapie à Saâda, a livré sur un plateau tout le récit réel de sa patiente et qui a servi à l'écriture du livre. Ainsi, l'avocate a précisé que la plainte déposée cette semaine (avant jeudi dernier, ndlr) près le tribunal d'Oran concerne l'épouse de l'auteur, la psychiatre en charge de l'état de la victime, révélant que cette dernière « a fourni à son époux des détails confidentiels obtenus auprès de la victime, et qui ont été exploités dans l'écriture du livre ». Or, rappelle-t-elle la loi, « La divul-

gation d'informations liées à l'état de santé d'une victime constitue une violation du secret professionnel, punie par la loi, et porte atteinte à la déontologie professionnelle », ajoutant que sa cliente « avait refusé catégoriquement la demande des concernés de publier son histoire sous une forme littéraire ou autre ».

**« MACRON AURAIT MIS LA PRESSION POUR ÉDITER CE LIVRE »**

Dans ce sens, elle a révélé que plusieurs avocats français lui ont témoigné de leur soutien dans le cadre de cette affaire. Interrogée sur de probables poursuites en France, l'avocate a répondu que les faits se sont produits en Algérie et que l'auteur, bien qu'il est naturalisé français, conserve toujours la nationalité algérienne. Dans cette affaire, Me Benbraham

s'est engagée à faire tout son possible pour « pour répondre aux mensonges et à la falsification contenus dans le livre ». Un livre qui, a-t-elle dénoncé, porte atteinte à l'image de la femme algérienne et de causer préjudice à la victime, à sa famille et aux proches, ainsi qu'aux victimes de la tragédie du terrorisme. En Sus, Me Benbraham a indiqué que l'écrivain a cherché par tous les moyens sournois et par toutes les méthodes ignobles de donner une mauvaise image de l'Algérie, ses valeurs et a tenté de porter atteinte à l'histoire et à la mémoire du peuple algérien, en insultant nos martyrs et en crachant sur la Guerre de libération nationale. Pour preuve, a-t-elle affirmé ce qu'elle tient un scoop d'une de ses amies en France, le président Emmanuel Macron lui-même « avait mis la pression sur Daoud pour qu'il édite ce livre ».

« Retrait du Prix Goncourt »

Avouant l'éditeur de Daoud et le prix Goncourt, Me Benbraham a laissé entendre que la maison qui a publié le livre pourrait ne pas être au courant du fait que le récit présenté était un réel et non pas une fiction comme il l'a prétendument dit plusieurs fois l'auteur. D'ailleurs, le Goncourt exige que le livre primé soit inspiré d'une histoire fictive. Le retrait du prix ? « Le Goncourt obtenu sans mérite par l'auteur serait une restitution du droit spolié de la victime », a plaidé l'avocate. Enfin, Me Benbraham a interpellé l'auteur en lui demandant de répondre aux accusations qui lui sont reprochées et lui donne rendez-vous au tribunal d'Oran pour « confronter Mme Saada Arbane en face ».

Farid Guellil

OUVERTURE DE L'ANNEE JUDICIAIRE 2024 - 2025

**Tebboune préside la cérémonie ce lundi**

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Président du Conseil Supérieur de la magistrature (CSM), va donner, lundi prochain, au siège de la Cour suprême à Alger, le coup d'envoi de l'ouverture de la nouvelle année judiciaire 2024-2025. De tradition, cette La cérémonie d'ouverture se déroule en présence du président du Conseil de la nation, du président de l'Assemblée populaire nationale, du Premier ministre, du Général d'Armée, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, du ministre de la Justice, ainsi que de hauts responsables de l'Etat et de membres du Gouvernement. A noter par ailleurs, que l'ouverture de l'année judiciaire intervient à quelques jours du remaniement du Gouvernement opéré par le Président.

F. G.

BOUALEM SANSAL

**Le pantin du révisionnisme anti-algérien**

L'agitation comique d'une partie de la classe politique et intellectuelle française sur le cas de Boualem Sansal est une preuve supplémentaire de l'existence d'un courant "haineux" contre l'Algérie. Un lobby qui ne rate pas une occasion pour remettre en cause la souveraineté algérienne. L'arrestation de Boualem Sansal, pseudo intellectuel, vénéré par l'extrême-droite française, a réveillé les professionnels de l'indignation.

Tout le bottin anti-algérien et accessoirement pro-sioniste de Paris, s'est levé comme un seul homme: Eric Zemmour, Mohamed Sifaoui, Marine Le Pen, Xavier Driencourt, Valérie Pécresse, Jack Lang, Nicolas Dupont Aignan et évidemment Tahar Bendjelloun, son ami marocain qui récupère d'une

sciastique à force de baise main à Mohamed VI. Tous montent au créneau pour ce révisionniste qui s'est pris les pieds dans le tapis. Il faut dire que ce lobby haineux a eu une mauvaise semaine.

Il faut les comprendre. D'abord, un de leurs protégés, Kamel Daoud, a été pris la main dans le sac, exploitant les douleurs d'une victime du terrorisme en Algérie pour rafler "Le Goncourt".

Ensuite, leur ami génocidaire Netanyahu s'est vu délivrer un mandat d'arrêt international par la Cour pénale internationale (CPI).

Enfin, l'autre écrivain de Gallimard, Sansal, se voit arrêter en plein délire révisionniste. Au passage, le même Sansal avait été accusé par l'écrivain Wassini Larredj de lui avoir volé son titre

et la trame du Roman "2084 la fin du Monde". Comme quoi dans la confrérie du plagiat et du détournement littéraire, la France de l'édition a bien choisi ses poulains algériens. "Le gouvernement français doit exiger sa libération immédiate", lancera le naturalisé par décret, Eric Zemmour en faveur de son "ami", Boualem Sansal.

Le Président Macron qui revient d'un voyage bronzé du Brésil, où il avait traité les Haïtiens de "cons" (la Routine quoi !), se dit "très préoccupé".

La France Macronito-Sioniste qui s'offusque de l'arrestation de Sansal (à l'aéroport d'Alger), n'a toujours pas déclaré au monde si elle a la souveraineté nécessaire de pouvoir arrêter Benjamin Netanyahu, si jamais il se pointerait à l'aéroport Charles De Gaulle ! Puisque

Paris parle de Droit et de Droits de l'Homme, se conformer au droit international dans le cas de Netanyahu serait déjà un bon début.

La France de Macron n'est pas à une contradiction près. Le même Macron qui parle de "crimes contre l'Humanité" en Algérie concernant la colonisation française, qui admet la reconnaissance historique d'assassinat d'Etat dans le cas de Ali Boumendjel, Maurice Audin ou de Larbi Ben M'hidi, poussant la contrition jusqu'à envoyer son ambassadeur avec une gerbe de fleurs sur la tombe de notre martyr, prend la défense d'un négationniste, qui remet en cause l'existence, l'indépendance, l'Histoire, la souveraineté et les frontières de l'Algérie ! La France qui légifère à tour de bras sur les lois mémorielles,

surtout quand il s'agit du révisionnisme anti-juif (Loi Gaysot), ne devrait-elle pas, plutôt, condamner Sansal pour sa tentative de nier l'existence même de la Nation algérienne. Ça serait un bon sujet d'étude et de négociation pour Benjamin Stora ! En définitive, à chaque poussée de fièvre anti-algérienne, Paris charge Alger de tous les maux alors que l'Algérie agit, toujours, selon le principe de cohérence.

Accuser l'Algérie d'empêcher la liberté d'expression, alors que les Français détiennent toujours Pavel Durov, le fondateur de la messagerie Telegram, plateforme mondiale de l'expression, est la confirmation de cette sinistre comédie dont seul Sansal est le pantin utile.

APS

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS, MOHAMED BOUKHARI :

## « Parachever la politique de diversification de l'économie »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi une réunion de travail consacrée aux exportations. Cette réunion intervient au lendemain de la nomination du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations Mohamed Boukhari.



Ont pris part à cette réunion, le Premier ministre Nadir Larbaoui, Mohamed Boukhari, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Laaziz Faid, ministre des Finances, Saïd Sayoud, ministre des Transports, et Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) ainsi que le directeur du Cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, président de la haute commission nationale des recours sur l'investissement. À l'issue de la réunion, Mohamed Boukhari a, dans une déclaration de presse, qua-

lié cette rencontre d'« importante » du fait qu'elle vise à « parachever la politique du président de la République en matière de diversification de l'économie nationale, notamment les exportations hors hydrocarbures ». Le ministre a ajouté que cette option se manifeste « d'une part par la création d'un ministère dédié aux exportations, d'autre part par l'élaboration d'une stratégie clairement définie et établie sur un ensemble de normes, dont la première est la diversification des exporta-

tions, et d'autre part, par la collaboration de tous les acteurs sans exception, troisièmement par l'efficacité de la performance, quatrièmement par la mise en œuvre de décisions strictes ». À cet égard, Mohamed Boukhari a affirmé que « le travail sera mené conformément à cette stratégie afin d'atteindre les objectifs fixés ».

### LE PRÉSIDENT DU CREA : CRÉATION DE 20 000 ENTREPRISES

Le président du Conseil du renouveau économique algé-

rien (CREA), Kamel Moula, a affirmé, que la réunion de travail consacrée aux exportations, présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait été « importante et fructueuse ». Dans une déclaration à la presse au siège de la présidence de la République à l'issue de la réunion, Moula a précisé que cette rencontre avait porté sur l'importance des exportations hors hydrocarbures, avec la présentation d'un bilan de ce qui a été accompli et des objectifs futurs dans ce domaine. Le président du CREA a en outre mis en avant le rôle des entreprises dans l'augmentation du chiffre d'affaires des exportations hors hydrocarbures, précisant que l'objectif de création de 20.000 entreprises permettra de réaliser des excédents de production qui renforceront les exportations.

À cette occasion, Moula a félicité Mohamed Boukhari pour sa nomination à la tête du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, l'assurant du « soutien » du CREA dans ses fonctions.

Sarah O.

## EXPORTATION Les dattes algériennes conquièrent plus de 90 pays

S'exprimant à l'occasion de l'ouverture du 2e Salon international des dattes, organisé au Palais des expositions, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaâd, a affirmé que les dattes algériennes, toutes variétés confondues, sont désormais exportées vers plus de 90 pays à travers les continents, grâce à leur bonne qualité et à leur diversité de plus de 1000 variétés, ajoutant que ces dattes connaissent un fort engouement et une demande croissante à l'étranger. Afin de renforcer ces exportations, le SG du ministère de l'Agriculture a souligné la disposition du secteur à accompagner les agriculteurs engagés dans cette filière, notamment par « la mise à disposition des moyens d'irrigation nécessaires, la gratuité des palmiers destinés à être plantés, via les directions des services agricoles ainsi que par un soutien dans la lutte contre les maladies menaçant leurs exploitations ». Pour développer cette filière, Bensaâd a fait savoir que le ministère a lancé un programme national (2023-2027) visant à élargir les superficies agricoles dédiées aux palmiers-dattiers, s'étendant actuellement sur 174 000 hectares. Ce programme prévoit la plantation d'un (1) million de palmiers de différentes variétés, résistants aux changements climatiques et aux maladies. Le ministère s'emploie également à transformer, produire et valoriser les dattes, qui constituent un levier essentiel de création de richesses et une filière clé dans l'augmentation des exportations hors hydrocarbures, selon le même responsable qui a rappelé les efforts du secteur pour labelliser ces produits spécifiques. De son côté, le SG du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, El-Hadi Bakir, a affirmé que la qualité des dattes algériennes a connu « un bond qualitatif grâce à la grande volonté des acteurs de cette filière », affirmant par là même « la détermination du ministère à accompagner les producteurs et exportateurs, notamment dans les indemnisations par le biais du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) ». La 2e édition du Salon international des dattes, qui se clôture aujourd'hui, a été marquée par la participation de plus de 180 exposants, ainsi que divers acteurs et intervenants de cette filière, dont des producteurs, stockeurs, emballeurs, exportateurs, transformateurs, et des artisans locaux, outre des participants issus de pays étrangers, tels que la Tunisie, la Libye et la Turquie.

A. N.

SELON UN CADRE DU MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

## Le café à 250 DA le paquet de 250 g est disponible en quantités suffisantes

Le conseiller chargé de la communication au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amine Amara a fait savoir qu'en sus des 64 opérateurs actifs dans l'importation et/ou la transformation du café, le marché national a vu l'entrée, ce mois-ci, de deux nouveaux opérateurs spécialisés dans la torréfaction et la commercialisation du café, portant ainsi le nombre des marques disponibles sur le marché de 59 à 61. Le responsable a, en outre, assuré que le café était disponible en quantités suffisantes et au prix plafonné pour répondre aux besoins des citoyens, soulignant que plus de 3000 tonnes de café vert ont été importées depuis le début du mois courant. Il a précisé que « du 1er au 20 novembre, 3 037 tonnes de café vert ont été importées par 19 opérateurs économiques », affirmant que l'approvisionnement du marché en ce produit de large consommation au prix plafonné (250 DA le paquet de 250 g), « fait

l'objet d'un contrôle régulier par les agents de contrôle commercial à travers les wilayas du pays ». À ce jour, deux dossiers d'opérateurs économiques ont été traités au niveau d'une commission mixte (commerce-finances-douanes-trésor public) relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché local. Ces opérateurs ont été indemnisés dans un « délai record » pour le différentiel entre le prix d'achat référentiel du café et le prix réglementé. Par ailleurs, les directions de commerce ont reçu des demandes d'indemnisation de la part de 8 opérateurs, selon le même responsable. Le processus d'introduction progressive du café au prix plafonné au niveau des marchés de gros a débuté au cours de la première semaine d'octobre, avant d'être étendu aux marchés de détail. Les prix du café vert ou torréfié ou moulu ont été plafonnés en vertu d'un décret exécutif signé, le 20 août dernier, par le Premier ministre, Nadir Larbaoui,

fixant le prix plafond du café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonds à l'importation ainsi qu'à la distribution, aux stades de gros et de détail. En vertu de ce nouveau décret, les prix plafonds du café, toutes taxes comprises, à la consommation, ont été fixés à 1250 DA le kilogramme 312,5 DA le paquet de 250g) pour le café vert ou torréfié ou moulu (arabica) et à 1000 DA le kilogramme (250 DA le paquet de 250g) pour le café vert ou torréfié ou moulu (robusta). Le décret exécutif stipule également que tout opérateur ayant acheté le café vert à des prix dépassant le prix d'achat de référence, est tenu de soumettre à l'appréciation du comité de compensation, les pièces justificatives y afférentes, les modalités de compensation ayant été fixées en vertu d'un arrêté interministériel commun au ministère du Commerce et le ministère des Finances, publié le 25 août dernier.

Ania N

SÉCURITÉ HYDRIQUE

## Appel à la création d'un Conseil national

Les participants au 1er colloque international sur « L'eau, l'environnement et les changements climatiques », organisé par l'université de Blida 1, ont recommandé lors de la clôture de l'événement, la création d'un Conseil national de la sécurité hydrique.

Des experts et enseignants universitaires algériens et étrangers, ayant pris part à cette manifestation scientifique de deux jours, ont insisté dans

leurs recommandations sur « la nécessité de créer un Conseil national de la sécurité hydrique, chargé de proposer et d'élaborer une stratégie claire et d'anticiper des solutions à même de garantir la disponibilité de l'eau aux futures générations, au regard notamment du déficit hydrique résultant des changements climatiques ». Les participants à cette rencontre, des chercheurs et experts de plusieurs pays, dont la France et

la Tunisie, ont également appelé à « la valorisation des travaux de recherche en faveur d'une plus large exploitation de l'eau dessalée et des eaux usées épurées, à travers l'encouragement des étudiants doctorants à s'intéresser à ce domaine pour proposer des solutions scientifiques au problème du déficit hydrique ». Ils ont, aussi, plaidé pour « l'organisation d'une 2e édition de ce colloque les deux prochaines années en Tunisie,

en vue d'un échange d'expertise et des expériences dans le domaine de l'économie de l'eau ». Une proposition approuvée par l'équipe de recherche ayant pris part à la rencontre.

À noter que, « cette rencontre internationale a été organisée par le Laboratoire des applications énergétiques de l'hydrogène du Département d'ingénierie des méthodes de la Faculté de technologie de l'Université Saad

Dahlab, en coordination avec l'Institut supérieur des études technologiques de Zaghuan (Tunisie) et le Laboratoire d'ingénierie des méthodes de l'Université tunisienne de Gabès ».

La manifestation s'est axée sur six thèmes liés, entre autres, aux eaux usées, au traitement des déchets, à l'environnement, au développement durable et aux changements climatiques.

L. Zeggane

"WESTERN SAHARA RESOURCE WATCH" MET EN GARDE LES ENTREPRISES FRANÇAISES

# « Macron veut vous mettre dans de sales draps »

Après la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a déclaré caducs tous les contrats conclus par un pays membre de l'UE avec le Maroc et incluant dans son territoire de mise en œuvre des parties du Sahara occidental occupé, voilà que l'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Resource Watch (WSRW) met en garde les entreprises françaises contre le risque de s'engager dans des projets au Sahara occidental occupé, sans le consentement du peuple sahraoui.



PH: DR

C'est une mise en garde qui met le gouvernement français et son homologue marocain dans la gêne, eux qui avaient bâti toute leur stratégie de coopération sur justement, la dilapidation et le bradage des ressources du peuple sahraoui. Quel que soit le programme politique du gouvernement français, et quoi que dise Macron, le Sahara occidental ne fait pas partie du Maroc. C'est un territoire non autonome et dont le sort dépend d'un processus de décolonisation avalisé par la communauté internationale malgré les gesticulations du Maroc et ses alliés occidentaux. Les efforts de Macron pour pousser les entreprises françaises dans le territoire occupé comportent un risque sérieux pour celles qui pourraient tomber dans le piège, a mis en garde l'ONG WSRW. Cette dernière estime que les entreprises ont la responsabilité indépendante d'évaluer les conséquences juridiques et humaines de leurs opérations, indépendamment de ce que leur gouvernement national pourrait envisager pour elles dans le cadre

de sa stratégie politique. Or, dans ce contexte, Macron étant fini politiquement et son gouvernement, installé aux forceps étant à l'agonie, cette mise en garde de WSRW, devrait penser à réfléchir aux entreprises françaises pour ne pas subir les conséquences d'une folie d'un politique en déclin. L'ONG estime que les entreprises françaises se doivent de se montrer prudentes devant les déclarations spectaculaires du président français Macron sur le Sahara occidental, et qui mettent ses propres entreprises en danger. "Il est irresponsable de la part du président français de faire de telles déclarations qui pourraient inciter les entreprises françaises à faire des affaires au Sahara occidental occupé, alors qu'il sait pertinemment qu'il n'existe pas de cadre juridique solide légalisant ces opérations", juge encore l'Observatoire. Selon Erik Hagen de Western Sahara Resource Watch, le président Macron "expose sciemment les entreprises françaises à une myriade de risques juridiques et de réputation". Ce dernier estime que tant que le gou-

vernement français déclare ouvertement sa distance par rapport aux principes les plus élémentaires du droit international et des droits de l'homme, il est clair que les entreprises françaises ne peuvent plus compter sur les conseils juridiques de son gouvernement. Cela porte également atteinte à la crédibilité du gouvernement français dans ses évaluations de l'ordre public et de l'orientation des entreprises ailleurs dans le monde". Erik Hagen estime que, "entraîner ses propres entreprises dans un bourbier juridique est hautement irresponsable, non seulement vis-à-vis du peuple sahraoui, mais aussi contre les entreprises françaises". Dans ce contexte, WSRW dénonce la politique du gouvernement français qui veut "faire des entreprises françaises de la chair à canon dans un territoire où le droit international humanitaire est violé". L'ONG n'a pas manqué à cet égard de rappeler l'arrêt de la CJUE dans l'affaire de l'étiquetage des produits agricoles récoltés au Sahara occidental et importés dans l'UE, une affaire qui reviendra

bientôt devant les tribunaux français.

## LES EXIGENCES DE LA CJUE

Dans un arrêt rendu en octobre 2024, la CJUE avait expliqué qu'"en tant que produits importés dans l'Union européenne, les melons et les tomates récoltés au Sahara occidental doivent indiquer leur pays d'origine en vertu de la réglementation de l'Union", soulignant que "cette mention doit nécessairement figurer sur les produits et ne doit pas être trompeuse, raison pour laquelle leur étiquetage doit indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine". La Cour a tenu à rappeler, dans ce contexte, qu'"au regard du droit international, le Sahara occidental dispose d'un statut propre et distinct". Initialement initiée par un syndicat d'agriculteurs français devant le tribunal administratif français, puis transmise à la CJUE, l'affaire de l'étiquetage va rebondir devant la justice française, pour une conclusion définitive. "Le système judiciaire français n'aura alors, en pratique, d'autre choix que de réitérer que, sur la base de la décision de la CJUE, le Sahara occidental a un statut séparé et distinct du Maroc et de parvenir à une conclusion qui illustre comment le soutien politique de Macron à l'occupation et ses montages financiers violent les principes juridiques fondamentaux", affirme WSRW. Et c'est là comment se dessine le piège tendu par Macron aux entreprises françaises qui risquent dans les prochains mois, de se voir traîner devant la justice pour pratiques illégales contraires au droit international. Elles pourraient voir leur crédit et leur notoriété sérieusement écornée et leurs intérêts dans le monde sérieusement menacés par la faute des errements d'un président en voie de mort politique et surtout devenu dangereux pour les intérêts suprêmes de la France par ses agissements et déclarations aussi concernant le Moyen-Orient, l'Afrique sub-saharienne, le Sahara occidental et même le conflit russo-ukrainien.

Slimane B.

## LE PRÉSIDENT DE L'AG DE L'ONU :

# « L'usage récurrent du veto porte atteinte à la crédibilité du Conseil de sécurité »

Lors d'une réunion de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), son président, Philemon Yang, a dénoncé l'usage récurrent du droit de veto par les membres permanents du Conseil de sécurité (CS), soulignant que cette pratique porte gravement atteinte à la légitimité et à la crédibilité de l'organisation mondiale. Le président de l'AGNU a précisé que l'exercice continu du veto "est devenu la norme" et empêche l'ONU de jouer un rôle efficace dans la gestion des crises mondiales, comme celles du Soudan ou de Gaza. La réunion de l'AGNU faisait suite à l'adoption de l'"Initiative Veto", qui permet à l'Assemblée générale de tenir un débat dans les 10 jours ouvrables suivant l'utilisation du veto par un membre permanent du Conseil de sécurité. Cette initiative, soutenue par de nombreux États membres, vise à renforcer la transparence et la responsabilité dans l'exercice du veto, particulièrement dans le cadre des conflits et des crises humanitaires. L'initiative a été proposée par le Liechtenstein et a été saluée comme une réponse aux préoccupations croissantes concernant l'inefficacité du Conseil de sécurité à résoudre certains des problèmes les plus urgents du monde. Philemon Yang a souligné que, malgré les résultats positifs de cette initiative, les divisions internes au Conseil de sécurité persistent, entraînant son incapacité à agir de manière décisive face aux

crises mondiales, comme la situation à Gaza. Il a ajouté que la récente opposition au projet de résolution sur le Soudan montre l'ampleur de l'inaction qui, selon lui, "est devenue progressivement la norme", mettant en péril la crédibilité des Nations unies. Yang a rappelé que, dans un contexte mondial marqué par de nombreuses crises, l'Assemblée générale a un rôle crucial à jouer en prenant des mesures concrètes pour promouvoir la paix et la sécurité mondiales, surtout lorsque le Conseil de sécurité faillit à sa mission. Lors de cette même réunion, une cinquantaine de délégations ont exprimé leurs critiques vis-à-vis du droit de veto, le qualifiant de "symbole du paradoxe des Nations Unies. Selon les représentants, cet outil censé garantir la paix, empêche fréquemment des actions efficaces pour y parvenir.

## LA LIGUE ARABE DÉNONCE LE VETO AMÉRICAIN

La Ligue des États arabes a vivement condamné l'utilisation, par les États-Unis, de leur droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU pour bloquer un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu et à la fin de l'agression sioniste qui perdure depuis plus d'un an dans la bande de Gaza. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a qualifié cette décision américaine d'"isolement international", soulignant son caractère politiquement et moralement condam-

nable. Il a ajouté que cette position constitue un "feu vert" à la poursuite de la campagne meurtrière menée par l'entité sioniste contre les civils palestiniens. Cette offensive comprend, selon lui, l'usage délibéré de la famine comme arme, ainsi que des déplacements forcés visant à vider le nord de Gaza de sa population. M. Aboul Gheit a également dénoncé le rôle des États-Unis dans le renforcement de l'inaction internationale face à un conflit qu'il considère comme le plus dangereux de la région. En utilisant leur droit de veto pour la quatrième fois contre une résolution visant à mettre fin à l'agression, les États-Unis "encouragent l'occupation à poursuivre ses objectifs expansionnistes, y compris l'annexion de territoires et la réinstallation de colonies". Enfin, le secrétaire général a affirmé que cette nouvelle obstruction américaine contribue à affaiblir la crédibilité du système international, érodant la confiance en un Conseil de sécurité déjà critiqué pour son incapacité à assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité mondiales. Cette situation souligne une fois de plus les tensions croissantes autour de la gestion du conflit dans la bande de Gaza, exacerbées par l'impasse diplomatique au sein des institutions internationales.

## L'OCI CONDAMNE LE VETO AMÉRICAIN SUR LA RÉOLUTION POUR UN

**CESSEZ-LE-FEU À GHAZA**  
L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a fermement condamné le veto opposé par les États-Unis à un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU, qui appelait à un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent dans la bande de Gaza. L'OCI a exprimé sa profonde déception face à cette décision, soulignant qu'elle constituait un défi direct à la volonté de la communauté internationale et témoignait de la persistance des États-Unis à protéger l'occupation israélienne, permettant ainsi la poursuite des crimes de guerre contre le peuple palestinien. Dans un communiqué, l'OCI a dénoncé l'usage récurrent du droit de veto par les États-Unis dans des affaires liées aux crimes de génocide, estimant que cela met en lumière la nécessité urgente de réformer le Conseil de sécurité de l'ONU, qui s'est montré incapable d'assumer ses responsabilités. L'Organisation a rappelé que le Conseil de sécurité a perdu sa crédibilité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'OCI a réaffirmé son appel pour une résolution sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies, demandant un cessez-le-feu immédiat, permanent et inconditionnel. Elle a également insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts pour mettre un terme aux crimes d'agression, de destruction, de famine et de déplacement forcé perpétrés par l'occupation israélienne. **M. Seghilani**

## COMITÉS DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI Le Conseil de la nation se prépare à la 48e Conférence européenne

Le vice-président du Conseil de la nation chargé du suivi des activités extérieures, Mohamed Redha Oussahla, a présidé une réunion de coordination avec les membres de la délégation parlementaire du Conseil en prévision de sa participation à la 48ème Conférence européenne des comités de solidarité avec le peuple sahraoui prévue au Portugal du 28 au 30 de ce mois, a indiqué un communiqué du Conseil. Cette réunion avait pour objectif de « préparer la participation de la délégation à la 48ème Conférence européenne des comités de solidarité avec le peuple sahraoui, qui se tiendra dans la capitale portugaise, Lisbonne, du 28 au 30 novembre 2024 ». Organisée sous le thème : « L'Europe et l'Afrique, deux continents unis pour défendre l'autodétermination et l'indépendance du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique », cet événement rassemblera des centaines de partisans de la cause sahraouie légitime, dont des parlementaires, universitaires, journalistes, experts et représentants de la société civile. Les participants auront à débattre des « mécanismes à même de permettre l'intensification du soutien et l'accompagnement du peuple sahraoui dans sa lutte légitime contre l'occupation marocaine, afin de lui garantir l'exercice de son droit légitime à l'autodétermination et à l'indépendance », souligne la même source. La délégation conjointe des deux chambres du Parlement présidée par le vice-président du Conseil de la nation, est composée de Miloud Hanafi, Mohamed Larbi Slimani, Hamza Al Sid Cheikh, Samir Zoubiri, Ali Abdelkader, Rachid Maalem, Abdennasser Zennagui, Abdennour Derguini, ajoute le communiqué du Conseil.

R. N.

GHAZA

# Catastrophe humanitaire sans précédent

Au 413<sup>e</sup> jour de l'agression génocidaire contre la bande de Ghaza, les crimes sionistes se poursuivent avec une intensité implacable. Ce vendredi, l'agression a fait au moins 30 martyrs, parmi eux des femmes et des enfants, selon des sources locales.

Depuis octobre 2023, l'offensive sioniste a causé la mort de plus de 44 056 Palestiniens, tandis que plus de 104 268 personnes ont été blessées. Des milliers de corps demeurent sous les décombres, inaccessibles en raison des frappes incessantes qui empêchent les secours de se déployer. Le Coordinateur des Nations unies pour les affaires humanitaires dans les territoires palestiniens occupés, Muhannad Hadi, a alerté sur une situation humanitaire dramatique : "La survie de deux millions de Palestiniens est en jeu." Faute de carburant, de nourriture et de médicaments, la bande de Ghaza est à l'agonie. La fermeture des boulangeries par manque de farine illustre l'extrême gravité de la crise. Le ministère de la Santé de Ghaza a averti que l'ensemble des hôpitaux de la bande risquent de cesser leurs activités dans les prochaines 48 heures si l'occupant continue d'empêcher l'acheminement du carburant. Cette situation est exacerbée par les attaques ciblées contre les infrastructures médicales. Le Centre médical Kamal Adwan a notamment été pris pour cible par des tirs directs, détruisant une partie de ses installations et mettant en danger les équipes soignantes. Malgré les appels pressants des Nations unies pour un cessez-le-feu immédiat et une amélioration de l'accès humanitaire, l'agression sioniste se poursuit sans relâche. Muhannad Hadi a souligné : "Les atrocités doivent cesser immédiatement. La communauté internationale ne peut plus détourner les yeux". Face à l'ampleur des crimes, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a réclamé l'arrestation du Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu et de l'ancien ministre de la Défense Yoav Galant pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et utilisation de la famine comme arme contre la population de Ghaza. L'Italie, l'Irlande et la Slovaquie se sont engagées à arrêter Netanyahu s'il entre sur leur territoire. En revanche, Washington a rejeté les mandats d'arrêt, remettant en question la crédibilité de la CPI et réitérant son soutien à l'entité sioniste. L'avenir de Ghaza, et celui de millions de Palestiniens, reste suspendu à une mobilisation internationale qui, pour l'heure, peine à s'organiser face à l'impunité de l'occupant sioniste.

## LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE INTENSIFIE SES OPÉRATIONS MALGRÉ L'ARMADA SIONISTE ET OCCIDENTALE

Depuis plus d'un an, l'occupant sioniste mène une guerre génocidaire à Ghaza, soutenu par une coalition occidentale, dans une tentative vaine d'écraser la résistance palestinienne. Malgré



cette mobilisation massive, les forces de la résistance continuent de déjouer les plans de l'occupant et de riposter avec détermination, infligeant des pertes à l'armée sioniste sur plusieurs fronts, y compris dans le nord de Ghaza et au sud de la Palestine occupée. Dans un contexte où l'armée coloniale s'enlise dans une guerre d'usure, les factions armées palestiniennes ont revendiqué plusieurs opérations ciblées contre les forces d'occupation. Les Brigades Al-Qassam, branche militaire du Hamas, ont annoncé avoir détruit un char israélien de type "Merkava" à l'aide d'un projectile de type Tandem près de la région d'Al-Saftawi, à l'ouest de Jabalia. En coordination avec les Brigades An-Nasser Salah Eddine, branche armée des Comités de la résistance populaire, les combattants palestiniens ont également ciblé les positions sionistes situées sur l'axe de Netsarim avec des tirs intenses de mortiers lourds. Parallèlement, les Brigades El-Qods, aile militaire du Jihad islamique, et les Brigades Abu Ali Mustafa, affiliées au Front populaire pour la libération de la Palestine, ont revendiqué une attaque contre le site militaire israélien "Abu Ariban", toujours dans le secteur de Netsarim, en lançant une salve de mortiers lourds. Ces opérations, menées au cœur de la guerre d'usure imposée par l'occupant sioniste, démontrent la capacité de la résistance palestinienne à frapper les forces ennemies malgré le blocus, les bombardements incessants et les tentatives d'annihilation des combattants palestiniens. L'occupation sioniste, qui pensait écraser Ghaza et éradiquer sa résistance en un an de campagne militaire d'une intensité sans précédent, s'enfonce désormais dans un conflit dont elle peine à maîtriser les conséquences. La lutte des Palestiniens, portée par leur détermination et leur unité, demeure une épine dans les ambitions expansionnistes de l'occupant, à Ghaza comme en Cisjordanie occupée et à El-Qods occupée.

## LES FORCES D'OCCUPATION INTENSIFIENT LEURS INCURSIONS EN CISJORDANIE

Les forces d'occupation israéliennes ont mené une vaste incursion dans la ville de Sebastia, située au nord-ouest de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Selon le maire de Sebastia, Mohammad Azem, les troupes israéliennes ont envahi plusieurs quartiers de la ville, traversant les rues à bord de véhi-

cules blindés et menant des incursions provocatrices. Des barrières ont été installées à l'entrée de la ville. Le maire a exprimé ses préoccupations quant aux projets israéliens visant à prendre le contrôle des sites archéologiques de Sebastia, un patrimoine culturel de grande importance. Ces incursions successives, souvent accompagnées de tensions, ont conduit à des affrontements sporadiques entre les forces d'occupation et les habitants. Par ailleurs, à l'aube, les troupes israéliennes ont mené de nouvelles incursions dans plusieurs quartiers de la vieille ville de Naplouse. Des sources locales ont indiqué que des véhicules militaires israéliens avaient envahi la ville depuis plusieurs directions, tandis que des soldats d'infanterie se sont attaqués aux quartiers résidentiels. Des tireurs d'élite israéliens se sont positionnés sur les toits des maisons. Pendant l'attaque, des explosions ont été entendues et les soldats ont lancé des grenades assourdissantes et tiré à balles réelles. Heureusement, aucun blessé n'a été rapporté à ce stade. Dans le village de Jalqamous, à l'est de Jénine, l'armée israélienne a capturé tôt ce matin un ancien prisonnier. Montaser Samour, directeur du Club des prisonniers de Jénine, a confirmé l'arrestation de Abdul-Jabbar Khalil Qasim Al-Khabbas, après la perquisition de sa maison, où les soldats ont détruit ses biens. Il a ajouté que le fils d'Al-Khabbas, lyad, est détenu depuis le 3 août, sous détention administrative pour six mois. Dans le sud de la Cisjordanie, les forces israéliennes ont procédé à l'arrestation d'un citoyen dans la ville d'Idhna, à l'ouest d'Hébron. Selon des sources de sécurité, l'armée a perquisitionné la maison de la famille d'Adel Abu Asaad, a fouillé les domiciles de ses deux fils, Mohammad et Shadi, avant d'arrêter Shadi dans son domicile du quartier de Wadi Aziz. Les incursions israéliennes se sont également intensifiées dans la ville d'Hébron, où les autorités occupantes ont renforcé les fermetures des entrées des villes et des camps de réfugiés avec des portes en fer. Des mesures strictes ont également été prises dans les quartiers de la vieille ville et aux points de contrôle militaires proches de la mosquée Ibrahim. Enfin, à Bethléem, les forces israéliennes ont arrêté Mohammad Khalaf Nawawara, âgé de 35 ans, après avoir perquisitionné et fouillé son domicile dans le quartier de Jabal Nawawara.

## UN DEUXIÈME HIVER GLACIAL DANS LES PRISONS ISRAËLIENNES

Alors que le deuxième hiver depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza s'installe, les détenus palestiniens dans les prisons de l'occupant sioniste font face à des conditions de détention intolérables, exacerbées par le froid rigoureux. La Commission palestinienne des Affaires des prisonniers et ex-détenus a mis en lumière, dans un communiqué publié jeudi, les souffrances accrues des détenus, notamment dans la prison dite "Néguev", située au sud des territoires palestiniens occupés. L'hiver dans cette région, marqué par des températures glaciales la nuit, se transforme en une arme supplémentaire de torture. Selon la Commission, les autorités pénitentiaires sionistes privent les détenus de vêtements chauds et de couvertures, les laissant avec leurs habits d'été insuffisants. Cette négligence intentionnelle aggrave les souffrances des prisonniers, exposés à des cellules froides, humides et mal ventilées. La prolifération de maladies contagieuses, notamment la gale, a été confirmée par des visites menées auprès de certains détenus. Ces derniers, laissés sans traitement médical, souffrent de symptômes graves qui affectent leur mobilité et leur capacité à se nourrir. Les ONG rapportent également des cas de malnutrition chronique, le régime alimentaire étant insuffisant en quantité et en qualité. Le manque d'hygiène exacerbe encore la situation, favorisant la propagation des maladies dans des cellules surpeuplées et insalubres. Les organisations de défense des droits des prisonniers estiment à 11 600 le nombre de Palestiniens actuellement détenus dans les prisons de l'occupant sioniste, sans compter ceux de la bande de Ghaza, maintenus dans des camps sous le contrôle militaire. La Commission appelle la communauté internationale à intervenir immédiatement pour mettre fin à ces violations flagrantes des droits humains, soulignant que l'hiver ne doit pas devenir une arme supplémentaire de répression. L'inhumanité de ces conditions reflète la politique systématique d'oppression et de déni des droits fondamentaux des Palestiniens, déjà victimes de déplacements forcés, de blocus et de violences militaires.

## LE NOMBRE D'ENFANTS MARTYRS A TRIPLÉ EN CISJORDANIE

NEW YORK (Nations unies), 22 novembre 2024 (APS) - L'ONU a fait état d'une tragique multiplication par trois du nombre d'enfants palestiniens tués depuis le 7 octobre 2023, marquant l'intensification des attaques israéliennes en Cisjordanie occupée. Lors d'une conférence de presse, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a précisé que "les enfants sont les principales victimes de la dégradation de la situation en Cisjordanie" et a révélé qu'"en moyenne, quatre enfants palestiniens ont été tués chaque semaine depuis le 7 octobre 2023, soit une augmentation de trois fois par rapport

aux neuf premiers mois de l'année". Il a également dénoncé les violences des colons israéliens, responsables de déplacements forcés de milliers de Palestiniens. "Parmi les plus de 1 700 Palestiniens déplacés à cause de la violence, de l'intimidation et du harcèlement des colons dans les communautés bédouines, près de la moitié étaient des enfants", a-t-il ajouté. Depuis le début de l'attaque génocidaire en Ghaza le 7 octobre 2023, l'armée israélienne a intensifié ses incursions en Cisjordanie, tandis que les colons israéliens continuent de perpétrer des agressions violentes contre les Palestiniens. Selon le ministère palestinien de la Santé, en 13 mois, 795 Palestiniens ont été tués et plus de 6 450 blessés par les forces d'occupation.

## RSF CRITIQUE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE OCCIDENTALE

Reporters Sans Frontières (RSF) a exprimé ses préoccupations face à la couverture médiatique limitée du récit palestinien dans les médias internationaux, soulignant que ce phénomène est devenu une norme dans le traitement de l'actualité, notamment en ce qui concerne Ghaza. Thibaut Bruttin, directeur général de l'organisation, a dénoncé le traitement partial des médias occidentaux, qui reflète l'idéologie dominante des pays alliés de l'occupation sioniste, notamment ceux détenant un droit de veto à l'ONU. Selon RSF, les médias occidentaux minimisent souvent le sort de la population de Ghaza, en omettant de montrer les images des massacres et en utilisant des termes euphémistiques tels que "frappe" plutôt que "bombardement". En outre, Bruttin a déploré que, chaque fois que le sujet est abordé, les médias reprennent exclusivement la propagande sioniste, utilisant des termes comme "antisémitisme" ou "terrorisme" tout en faisant abstraction des destructions massives de bâtiments, y compris des sites historiques à Ghaza et au Liban, et en ignorant les attaques contre les travailleurs humanitaires et les professionnels de santé, souvent tués ou kidnappés. Le directeur général de RSF a également souligné la situation dramatique des journalistes à Gaza, malgré des conditions de travail extrêmement difficiles, continuant de couvrir les événements en risquant leur vie. "Les journalistes locaux sont épuisés, manquent d'eau, de nourriture et d'électricité", a-t-il expliqué, ajoutant qu'ils paient un lourd tribut dans des conflits qui bénéficient d'une couverture médiatique limitée. Bruttin a précisé que la zone de Ghaza, "complètement fermée aux médias internationaux", repose sur les journalistes locaux pour relater les faits, ce qui les expose à des risques accrus. Il a exprimé la "profonde préoccupation" de l'organisation face à cette situation et a insisté sur la nécessité pour la communauté internationale de faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle modifie sa politique, soulignant que toute tentative de faire taire les journalistes à Gaza poserait de graves problèmes pour la transmission de la vérité.

M. Seghilani

C'EST LA DEUXIÈME CARGAISON À PRENDRE LE CHEMIN VERS LE SÉNÉGAL

# L'Algérie exporte 27 quintaux de poissons d'eau douce pêchés de Beni Haroun

Une seconde cargaison de poissons d'eau douce, pêchés au barrage de Beni Haroun, dans la wilaya de Mila, vient d'être exportée vers le Sénégal, a indiqué, jeudi, le directeur de la station de pêche et d'aquaculture, Khaled Belhain.

Le poids total du poisson, exporté il y a quelques jours par un opérateur économique basé à Blida, est estimé à 27 quintaux de poisson de type "carrassin", a précisé M. Belhain. Cette quantité de poisson a été pêchée, a-t-il encore précisé, durant le mois de novembre par cinq pêcheurs détenteurs d'autorisations de pêche dans le plan d'eau du barrage de Beni Haroun. Selon le même responsable, cette exportation est la deuxième du genre, après une première expédition, fin septembre dernier, de deux (2) quintaux de carrassin vers la même destination. S'agissant d'un poisson demandé à l'étranger, "il est possible d'augmenter les quantités destinées à l'exportation à partir



de la wilaya de Mila qui dispose d'une richesse halieutique non négligeable au niveau du barrage de Beni Haroun et du barrage-réservoir d'Oued Athmania", a encore indiqué la même source. Les opérations d'ensemencement menées par le ministère de tutelle dans les plans d'eau

des barrages de cette wilaya, pour reconstruire la richesse halieutique, contribueront à augmenter la production et l'abondance de différents types de poissons d'eau douce, ce qui aura "un impact positif sur l'activité d'exportation", a conclu M. Belhain.

R.I.

UNE ÉTUDE DU CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES POUR L'AFRIQUE

## « Les forêts tropicales du bassin du Congo menacées par l'exploitation forestière »

Les forêts tropicales du bassin du Congo, région considérée comme "le deuxième poumon de la planète" après l'Amazonie, diminuent de 1 à 5% par an en raison de l'exploitation forestière et minière illégale, selon une étude du Centre d'études stratégiques pour l'Afrique. Alors que 30% de la couverture forestière régionale a disparu depuis 2001, cette dégradation "menace les moyens de subsistance de millions de personnes dépendant des ressources de ces forêts" et pèse

sur son "rôle régulateur dans le cycle des pluies de l'Afrique et le processus de séquestration du carbone", indique ce rapport publié en novembre. Mené par des réseaux criminels, le pillage de ces forêts qui couvrent environ 200 millions d'hectares, coûte 17 milliards de dollars par an au continent, selon le rapport. Six pays, le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo (RDC), la Guinée équatoriale, le Gabon et la République du Congo, abritent la

majeure partie des forêts du bassin du Congo, représentant 70% de la couverture forestière du continent africain. Malgré les efforts pour améliorer l'application des lois, la gouvernance et le commerce, "l'illégalité persiste tout au long de la chaîne d'approvisionnement" et ce, notamment pour les bois durs rares. La dégradation annuelle de la forêt tropicale de la RDC entraîne, elle seule, des émissions de carbone équivalentes à celles de 50 centrales

électriques au charbon fonctionnant pendant une année entière, selon le rapport qui appelle à améliorer la protection de ce "trésor inestimable". Pour sauver la forêt, le rapport préconise notamment d'améliorer et de renforcer la coopération sécuritaire des pays concernés pour lutter contre les réseaux criminels et des groupes armés "de plus en plus sophistiqués" et d'étendre l'imagerie satellitaire pour améliorer la surveillance.

R.I.

EN RAISON DES CONFLITS ET DES DÉPLACEMENTS

## « Un quart de la population continue de souffrir de la faim » selon l'Onu

Un quart de la population en République démocratique du Congo (RDC) continue de souffrir de la faim en raison des conflits et des déplacements, ont mis en garde des agences humanitaires des Nations Unies. "Alors que l'insécurité alimentaire globale stagne en RDC et s'est même aggravée dans l'est du pays, 6,2 millions de personnes sont probablement confrontées à des niveaux de crise ou d'urgence de la faim", selon le dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Les données du rapport indiquent qu'"au total, ce sont plus de 25 millions de personnes, qui sont toujours confrontées à des niveaux de crise ou d'urgence de l'insécurité alimentaire dans ce pays de la région des Grands lacs". Les chiffres de l'IPC parlent d'eux-mêmes. Nous devons agir et veiller à ce que le soutien aux moyens d'existence soit fourni au niveau approprié. La FAO s'est engagée à renfor-

cer la résilience des ménages confrontés à l'insécurité alimentaire grâce à des interventions ciblées sur les impacts du changement climatique dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage", a déclaré dans un communiqué publié jeudi, le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO), Aristide Ongone Obame. "La violence armée, la poursuite du conflit et la flambée des prix des denrées alimentaires sont à l'origine d'une insécurité alimentaire aiguë qui affecte les personnes déplacées et les retournés", a expliqué le représentant de l'ONU.

R.I.

MALI

## Le général-major Abdoulaye Maiga nommé Premier ministre

Le gouvernement malien a nommé jeudi Abdoulaye Maiga au poste de Premier ministre en remplacement de Choguel Kokalla Maiga, selon un décret du président Assimi Goita, rapporte la télévision publique malienne. Le général-major Abdoulaye Maiga nommé Premier ministre, lu par Alfousseyni Diawara, secrétaire général de la présidence de la République, à la télévision publique ORTM. Abdoulaye Maiga était jusqu'à présent, selon la même source, porte-parole du gouvernement malien, que dirige l'armée depuis le dernier coup d'Etat de 2021.

R.I.

EN VUE D'AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ ET LA QUALITÉ DU CAFÉ

## L'Éthiopie lance une plateforme nationale du café

L'Éthiopie a lancé une plateforme nationale de café pour exploiter pleinement le potentiel de sa production et de son exportation de café en relevant les défis et en exploitant efficacement les opportunités. Lors du lancement de la Plateforme nationale d'engagement des parties prenantes du café jeudi à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, Adugna Debela, directeur général de l'Autorité éthiopienne du café et du thé, a déclaré que la plateforme « s'engage à favoriser un engagement inclusif » pour maximiser les avantages des ressources en café du pays. « La plateforme permet à toutes les parties prenantes de discuter de diverses questions liées au café, de la culture à la commercialisation, dans le but d'améliorer la productivité et la qualité du café du pays », a déclaré Debela. Debela a ajouté que la plateforme établit également des normes de qualité pour les stratégies de marque et de marketing, en se concentrant sur le commerce de café de spécialité. La ministre d'État éthiopienne des Finances pour la coopération économique, Semereta Sewasew, a déclaré que la plateforme représente une étape importante pour relever les défis et capitaliser sur les opportunités au sein de l'industrie. Ce pays africain, réputé pour sa production de café, a gagné 1,43 milliard de dollars américains grâce aux exportations de café au cours du dernier exercice budgétaire éthiopien, qui s'est terminé le 7 juillet dernier. La nation d'Afrique de l'Est vise à porter ce chiffre à 2 milliards de dollars au cours de l'exercice budgétaire 2024/2025.

R.I.

VOIE FERRÉE RELIANT KAMPALA AU KENYA

## L'Ouganda annonce le début des travaux de sa construction

Le président ougandais Yoweri Museveni a annoncé jeudi le début de la construction d'une voie ferrée à écartement standard (SGR) d'une valeur de 2,84 milliards de dollars. Celle-ci reliera la région la plus orientale du pays, qui borde le Kenya, à Kampala, la capitale ougandaise. S'exprimant au poste frontière de Malaba, où le chantier de cette ligne de chemin de fer de 272 km a été officiellement inauguré, M. Museveni a souligné que la SGR réduirait considérablement les coûts subis par les entreprises et allégerait la pression qui pèse sur le réseau routier ougandais. "Le coût et le gaspillage sur le réseau routier sont trop élevés, parce que le trafic est trop important. Les routes sont en outre rapidement endommagées. Par conséquent, nous souhaitons aller vers une situation où le fret sera transporté par la SGR et par voie fluviale. Les routes ne seront que pour les passagers", a indiqué M. Museveni lors de la pose de la première pierre. Le gouvernement ougandais a confié à l'entreprise turque Yapi Merkezi la construction de la ligne et de ses infrastructures. Le chantier devra être achevé dans un délai de 48 mois, selon le ministère des Travaux publics et des Transports. Une fois achevé, la SGR fera passer les coûts de transport de 0,155 dollar par tonne-km à 0,05 dollar par tonne-km. Elle raccourcira également les temps de trajet entre le port kényan de Mombasa et la ville de Kampala, les faisant tomber de 10-14 jours à un seul jour, et réduira les coûts d'entretien des routes, selon le ministère.

R.I.



TIZI OUZOU. SALON DE L'APICULTURE ET DES PETITS ÉLEVAGES

## 90 participants au rendez-vous

Quatre-vingt dix (90) exposants prennent part à 1ère édition du Salon national de l'apiculture et des petits élevages ouvert mercredi à Tizi-Ouzou, à l'initiative de la commission de l'agriculture de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), de la direction locale des services agricoles (DSA) et de la Coopérative agricole polyvalente de la wilaya (CAPTO).



La 1ère édition de ce Salon, placée sous le thème "Apiculture et petits élevages: notre trait d'union" et qu'abrite la salle omnisports Saïd Tazrout, est marquée par la participation de 15 wilayas. Sont présents à la manifestation, 27 entreprises spécialisées dans les aliments de bétails et fabrications d'accessoires agricoles, 24 apiculteurs, 10 transformateurs de produits agricoles et 9 institutions, banques, assurances et chambres agricoles.

"Ce genre de manifestations contribue au développement du monde agricole notamment les activités ciblées par ce Salon qui constitue un apport et un appoint pour de nombreux ménages qui vivent de petits élevages", a souligné, à l'occasion, Djamel Sersoub, directeur local des services agricoles (DSA). Le même responsable a indiqué que la wilaya de Tizi-Ouzou compte quelque 3.500 apiculteurs dont 20 pépinières qui ont réussi la production de 3.000

quintaux de miel et 100.000 essaims. Elle compte également 1.269 aviculteurs et 129 cuniculteurs, s'agissant du petit élevage. Cette nouvelle manifestation qui vient s'ajouter à celles déjà organisées au niveau de la wilaya permettra aux entreprises spécialisées d'échanger leurs expériences avec les institutions d'accompagnement, notamment, du financement de leurs activités, a encore relevé M. Sersoub. De son côté, le président de l'APW, Mohamed Klalèche, a

souligné que "l'agriculture de montagne et l'accompagnement des agriculteurs constituent un axe stratégique dans le programme de l'assemblée". Il a assuré que "la promotion et la mise en valeur des potentialités dans la filière du petit élevage et de l'apiculture au niveau de la wilaya figurent parmi les objectifs de ce salon qui est une opportunité pour l'échange d'expériences entre les participants des différentes régions du pays pour faire connaître leur savoir-faire".

CONSTANTINE. SOCIÉTÉ

## Coup d'envoi d'une compétition ornithologique

Le championnat d'Algérie d'ornithologie s'est ouvert mercredi au siège de l'annexe de la direction de l'environnement de Constantine avec la participation de 12 associations ornithologiques de plusieurs wilayas du pays.

La compétition met en lice plus de 1.000 oiseaux d'éleveurs passionnés, a précisé Mahmoud Ameur Lekhdoud, président de l'Union ornithologique algérienne (UOA) dans une déclaration à l'APS.

La compétition sera sanctionnée par la sélection des lauréats des titres de "meilleur éleveur", "champion d'Algérie" et "meilleur oiseau" qui pourront participer aux compétitions continentales et internationales, a précisé, M. Lekhdoud.

Cette 6ème édition du championnat se caractérise par la participation de 5.000 oiseaux de canaris de couleurs, canaris de posture, de la faune européenne, de bec crochu et de bec droit, a-t-on indiqué.

L'objectif de la compétition est de rassembler les éleveurs et associations ornithologiques afin de préserver les espèces rarissimes et la biodiversité et de préparer les diverses compétitions, selon le même responsable.

La manifestation a regroupé des participants des wilayas d'Alger, Tlemcen, Oran, Mostaganem, Djelfa, Batna, Jijel et Constantine et se déroule sans public sur un site fermé conformément aux règle-

mentations internationales de cette spécialité pour éviter l'impact du public sur l'oiseau lors de l'évaluation et assurer le silence en salle pour plus de concentration des arbitres, a précisé le président de l'association d'ornithologie et de l'environnement de Constantine.

Parmi les critères figurent également la rareté de l'oiseau, sa posture, l'harmonie des couleurs de son plumage et son chant, a-t-on indiqué.

Des portes ouvertes seront organisées vendredi et samedi au profit du public, notamment les éleveurs amateurs pour leur permettre de découvrir les espèces rares et de connaître les oiseaux des vainqueurs, a-t-on également indiqué.

ANNABA. NUMÉRISATION

## "La transformation numérique dans l'entrepreneuriat" objet d'une rencontre d'information

Le Centre d'innovation d'Annaba (Annaba Innovation Center) a organisé mercredi une rencontre d'information et de sensibilisation sur "la transformation numérique dans l'entrepreneuriat", avec la participation de jeunes diplômés universitaires et de porteurs de projets d'entreprises innovantes et de start-ups.

Cette manifestation, inscrite dans le cadre de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat (18 au 24 novembre), et qui a réuni des experts et des spécialistes de l'accompagnement technique des petites entreprises et des entreprises émergentes, a porté sur "la numéri-

sation en tant qu'outil et de mode de fonctionnement moderne et efficace en matière d'entrepreneuriat". Les travaux de cette rencontre, qui se sont déclinés sous forme de séances de débat interactif entre formateurs et jeunes entrepreneurs, ont comporté "la présentation de modèles d'entreprises utilisant la numérisation pour maîtriser les données liées au marché et à ses besoins afin de gagner le pari de l'efficacité et d'assurer la pérennité de l'activité", a expliqué le formateur de l'atelier "Numérisation dans l'entreprise émergente" et responsable de l'incubateur de projets innovants et de start-ups du

Centre d'innovation d'Annaba, Mounir Othmani. Il a ajouté, à cet égard, que la transformation numérique est "devenue un impératif imposé par l'environnement des affaires" et "une condition sine qua non pour développer l'activité et assurer sa pérennité", notant que les questions de la majorité des personnes intéressées par le lancement de projets dans le domaine de l'entrepreneuriat se sont axées, lors des séances de consultation, sur la réalité de l'environnement des affaires et la nécessité de développer des mécanismes pour arrimer le marché aux exigences de la numérisation. Les ateliers organisés dans le

cadre de cette journée d'information ont également abordé l'importance de la numérisation dans les start-ups, avec un atelier axé sur les étapes à suivre pour créer une "plateforme commerciale". Le Centre d'innovation d'Annaba abrite un incubateur de projets innovants et de start-ups regroupant 40 entreprises, dont 20 ont reçu le label "Start-up" et "entreprise innovante". Le centre a également vu, récemment, la création d'un réseau de femmes entrepreneurs comprenant 10 start-ups actives dans des domaines d'activité de production de matériaux et de services, a précisé M. Othmani.

OULED DJELLAL. RÉSEAU

ÉLECTRIQUE

## Plus de 300 exploitations agricoles raccordées depuis début 2023

Pas moins de 313 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique dans la wilaya d'Ouled Djellal depuis 2023, dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'activité agricole dans la région, a indiqué mercredi le directeur par intérim de la distribution de l'électricité et du gaz. Depuis le début de l'année 2023, pas moins de 28 opérations ont été réalisées pour raccorder 313 exploitations agricoles à l'électricité, en basse et moyenne tension, donnant lieu à l'extension du réseau sur 223 km et à l'installation et la mise en service de 127 transformateurs à travers la plupart des communes de la wilaya, pour un coût total de 918 millions de dinars, a précisé Djebbar Mouad dans une déclaration à l'APS. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à développer le secteur agricole dans le pays et à assurer un accompagnement des agriculteurs, a ajouté le même responsable. M. Mouad a souligné que l'opération de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique se poursuit à travers la wilaya en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), en vue de contribuer à la relance de l'activité agricole avec plus d'efficacité et de productivité, tout en impulsant une dynamique de développement du secteur, au regard des potentialités agricoles prometteuses de cette wilaya.

MILA. ÉDUCATION

## Lancement des travaux de réalisation de neuf établissements scolaires

Des travaux de réalisation de neuf (9) nouveaux établissements scolaires ont été lancés dans la wilaya de Mila, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de l'Éducation. Ces projets ont été lancés par la direction locale des Equipements publics et concernent cinq (5) groupes scolaires, deux (2) dans la commune de Mila et trois (3) dans les communes de Sidi Merouane, Chelghoum-Laïd et Ouled Kheulouf, a indiqué le chef du service de la programmation et du suivi de la direction de l'Éducation, Mohamed Baouche, à l'APS. Le responsable a ajouté qu'au titre de ce programme, trois (3) collèges d'enseignement moyen (CEM) ont également été lancés en travaux au chef-lieu de wilaya (2 établissements) et dans la commune de Telegma, tandis que dans la commune de Zeghaïa, les travaux de réalisation d'un nouveau lycée ont été entamés. "Toutes ces structures seront prêtes à accueillir les élèves dès la prochaine rentrée scolaire (2025-2026)", a affirmé M. Baouche, soulignant que trois (3) autres lycées seront "prochainement" lancés en travaux dans les communes de Mila, Sidi Merouane et Telegma, cette dernière collectivité devant également bénéficier d'un nouveau groupe scolaire.

ANTÓNIO GUTERRES À LA COP 29

## Plaidoyer pour les énergies renouvelables en Afrique

*Le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a exhorté les dirigeants mondiaux à agir de manière décisive pour soutenir la transition vers l'énergie propre en Afrique.*

Il s'exprimait lors de l'événement « L'élan vert de l'Afrique : Exploiter les énergies renouvelables pour l'industrialisation », lors de la COP29 à Bakou. Citant la Déclaration de Nairobi et les projets déjà en cours sur le continent comme preuve de l'engagement de l'Afrique en faveur des énergies propres, il a souligné le pouvoir de transformation des énergies renouvelables pour stimuler l'industrialisation, la croissance économique et le développement durable. « Du Caire au Cap, les énergies renouvelables peuvent révolutionner les vies », a-t-il déclaré, soulignant leur capacité à fournir de l'électricité à un prix abordable, à améliorer les résultats en matière de santé et à réduire les coûts pour des millions de personnes. Les avantages des énergies renouvelables vont bien au-delà de l'accès à l'énergie, car elles offrent à l'Afrique la possibilité d'être le fer de lance d'une révolution mondiale de l'énergie propre et d'assurer la prospérité économique des générations futures, a souligné M. Guterres. Le



secrétaire général a appelé tous les pays à mettre à jour leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) d'ici l'année prochaine, en alignant leurs politiques sur les objectifs mondiaux de transition énergétique et en limitant l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius. Il a souligné le rôle de ces engagements pour attirer les investissements afin d'aligner les stratégies énergétiques nationales sur l'action climatique et les priorités de développement. Antonio Guterres a insisté sur le fait que les pays du G20, en tant que principaux émetteurs, doivent prendre l'initiative d'éliminer progressivement les combustibles fossiles. Néanmoins, il a exhorté tous les pays à saisir l'occasion de progresser.

Antonio Guterres a appelé à une révision fondamentale du système financier international, exhortant les nations développées à respecter leurs engagements en matière de financement de la lutte contre le changement climatique.

Il a plaidé en faveur d'un nouveau cadre financier mondial comprenant des mécanismes de financement innovants, tels que des taxes sur le transport maritime, l'aviation et l'extraction de combustibles fossiles, ainsi que des réformes des banques multilatérales de développement visant à accroître les prêts concessionnels. Ces réformes, a déclaré le secrétaire général, sont essentielles pour combler le déficit d'investissement et stimu-

ler la révolution de l'énergie propre en Afrique. Les riches gisements africains de minéraux critiques pour les technologies d'énergie renouvelable ont été un autre point central du discours.

Antonio Guterres a déploré l'exploitation de ces ressources, qui a laissé les pays africains au bas des chaînes de valeur mondiales. Pour remédier à cette situation, il a appelé à une réorientation vers une gestion durable et équitable des ressources, en veillant à ce que les pays africains récoltent les fruits de leurs richesses minérales. Il a souligné que le groupe d'experts des Nations unies sur les minéraux critiques pour la transition énergétique était un outil permettant d'intégrer la justice, l'équité et les droits de l'homme dans l'ensemble de la chaîne de valeur des minéraux critiques. Il a également évoqué l'impact disproportionné de la crise climatique sur l'Afrique, qui contribue peu aux émissions mondiales mais en subit de graves conséquences. Il a appelé les pays développés à doubler le financement de l'adaptation pour atteindre 40 milliards de dollars par an d'ici à 2025 et à apporter des contributions substantielles au Fonds des pertes et dommages nouvellement créé. « L'Afrique est à l'avant-garde de la révolution des énergies renouvelables », a déclaré M. Guterres. « Ensemble, nous pouvons exploiter sa dynamique verte pour alimenter un avenir prospère et durable ».

### DÉFI MAJEUR

#### Action climatique et ODD

L'action climatique est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des 17 objectifs de développement durable (ODD) – appel unanime et pressant à l'action. L'actuelle Décennie d'action pour la réalisation des ODD appelle à accélérer la mise en œuvre de solutions face aux défis majeurs, souvent interdépendants, auxquels le monde est confronté, qui sont notamment: la pauvreté et la faim; les inégalités; le changement climatique; l'appauvrissement de la biodiversité; et la dégradation des écosystèmes et la désertification. Les systèmes agroalimentaires, qui englobent tous les aspects liés à la production, à la distribution et à la consommation de denrées alimentaires, sont responsables d'environ 30 pour cent des émissions en équivalent en dioxyde de carbone. En 2021, seulement 20 pour cent du financement du développement lié au changement climatique a été alloué aux systèmes agroalimentaires, soit 12 pour cent de moins que l'année précédente. Le potentiel unique qu'offrent les systèmes agroalimentaires en matière de lutte contre la crise climatique ne pourra se concrétiser que si nous accroissons les investissements dans les solutions et les actions liées aux systèmes agroalimentaires. La dégradation des terres est un facteur du changement climatique en raison des émissions de gaz à effet de serre et de la réduction des taux d'absorption du carbone qu'elle engendre. Elle nuit aussi directement à notre capacité à produire des aliments, ce qui a des incidences sur la vie de plus de 3,2 milliards de personnes. L'agriculture étant à l'origine de 72 pour cent des prélèvements d'eau douce, il est nécessaire de prendre des mesures et de réaliser des investissements pour produire plus avec moins d'eau et soutenir les systèmes agroalimentaires adaptés au climat et résilients. Alors que les effets du changement climatique s'accroissent et que les progrès réalisés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont lents, les systèmes alimentaires et les pratiques agricoles durables peuvent aider les pays et les communautés à s'adapter, à renforcer la résilience et à atténuer les émissions, contribuant ainsi à assurer la sécurité alimentaire et la nutrition tout en inversant le processus de dégradation de l'environnement et ses effets. La FAO aide déjà les pays à mettre en place des solutions. La science, l'innovation et les données sont essentielles à l'élaboration de politiques relatives au climat et à une prise de décisions éclairées – y compris concernant les mesures proactives de préparation à des phénomènes météorologiques extrêmes. Les pays doivent élaborer des approches globales et intégrées ainsi que des stratégies nationales pour relever les défis liés au climat, à l'alimentation, à la nutrition, à l'eau, aux terres, à la biodiversité et à l'énergie, défis qui sont interdépendants. Paradoxalement, l'agriculture pourrait être notre meilleur atout pour freiner le changement climatique.

### CLIMAT ET AGRICULTURE

#### Le rôle de la FAO

Le changement climatique menace notre capacité à assurer la sécurité alimentaire mondiale, éradiquer la pauvreté et parvenir à un développement durable. En raison de la concentration accrue en gaz à effet de serre, davantage de chaleur est piégée dans l'atmosphère, ce qui conduit au réchauffement climatique. Le changement climatique a des répercussions à la fois directes et indirectes sur les systèmes agroalimentaires du fait de l'évolution et du caractère imprévisible des températures et du régime des précipitations, et de l'augmentation du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes et de catastrophes comme les sécheresses, les inondations, ainsi que l'apparition de foyers d'organismes nuisibles et de maladies. La FAO aide les pays à la fois à atténuer le changement climatique en réduisant ou en évitant les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter à ses effets grâce à un large éventail de programmes et de projets concrets fondés sur des travaux de recherche et déployés sur le terrain, ce qui s'inscrit pleinement dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (ODD).

### BIODIVERSITÉ

#### Le loup d'Éthiopie

La recherche de nectar par le loup d'Éthiopie pourrait contribuer à la pollinisation de la fleur de *Kniphofia foliosa*, une plante herbacée endémique d'Éthiopie, selon un nouvel article publié dans la revue *Ecology*. Les fleurs du genre *Kniphofia* produisent de grandes quantités de nectar, ce qui attire une variété d'oiseaux et d'insectes pollinisateurs, indique l'étude. Les chercheurs ont observé ces animaux en train de lécher les inflorescences de cette fleur, visitant jusqu'à 30 à la fois. Après, on pouvait clairement voir du pollen déposé sur le museau du loup. Le comportement de ce prédateur peut représenter un cas rare d'interaction potentielle plante-pollinisateur impliquant un grand carnivore. Le loup d'Éthiopie, appelé aussi le loup d'Abyssinie, est l'une des espèces de canidés sauvages les plus rares au monde, en voie de disparition. On le trouve uniquement dans les hautes terres éthiopiennes. Ses principales proies sont les rats-taupes africains, mais il se nourrit aussi d'autres espèces de rats et de lièvres, occasionnellement d'oisons et d'œufs.

### LE SAVIEZ-VOUS?

Bien qu'elle dispose de 60 % des meilleures ressources solaires au monde, l'Afrique ne représente que 1 % de la capacité solaire installée, et 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité et un milliard sans cuisine propre.

### Repéré pour vous

L'Afrique détient un potentiel unique pour devenir un acteur clé de la transition énergétique mondiale. Avec ses minéraux stratégiques et des ressources énergétiques abondantes, elle pourrait non seulement répondre à ses besoins internes mais aussi contribuer à la décarbonation globale.

MALGRÉ SA NOMINATION À LA TÊTE  
 DU MINISTÈRE DES SPORTS

## Walid Sadi ne renoncera pas à la FAF

Après la nomination de Walid Sadi à la tête du ministère des Sports, les interrogations vont bon train au sujet de l'avenir de l'homme à la tête de la Fédération algérienne de football qu'il préside depuis 14 mois, et qui est appelée à effectuer de nouvelles élections dans les prochaines semaines au titre du nouveau mandat olympique 2024-2028.

Phs : DR



Et même si présider une fédération et occuper en même temps le poste de ministre n'est pas un précédent, le maintien de Walid Sadi aux commandes de la FAF soulève de nombreuses questions sur la légalité du « cumul de postes », d'autant plus que l'ex-ministre Abderrahmane Hammad, a conservé son statut de président du Comité olympique algérien pendant la période qu'il a mené les affaires du ministère de la Jeunesse et des Sports.

En se référant aux règlements en vigueur, le décret exécutif 21/60 relatif aux cas d'incohérence, qui modifie et complète le décret exécutif 15/340, le Comité olympique algérien n'est pas concerné de ses dispositions, alors que le législateur n'a pas explicitement empêché le ministre du secteur de combiner son

poste de ministre avec la présidence d'une Fédération, ce qui autorisée Sadi à occuper les deux postes.

S'agissant de la CAF et de la FIFA, rien n'empêche un ministre de présider une fédération de son pays, et les exemples sont nombreux, dont Faouzi Lekjaa, qui détient le portefeuille des finances dans le gouvernement marocain, vu que son intronisation à la tête de la fédération de football de son pays s'est faite par la voie des élections et non par nomination. Du coup, Sadi, en s'offrant un portefeuille ministériel, lui donnera plus de force dans le comité exécutif de la CAF qu'il s'apprête à intégrer en mars prochain.

Ce sera l'occasion pour lui de taire les critiques subjectives qui refusent de reconnaître ce qu'il a réalisé jusque-là, et d'apprécier ses efforts depuis qu'il a pris

les commandes du football algérien.

Il faut dire que la reconnaissance des autorités pour l'effort de Walid Sadi est la seule chose qu'il faut préserver, car cela est considéré comme une indication claire que l'Algérie est entrée, dans le football et le sport, dans une nouvelle ère marquée par une stratégie sportive internationale pour redonner à l'Algérie sa place légitime au niveau de toutes les instances sportives, continentales et internationales.

Tout le monde s'accorde à dire d'ailleurs que l'absence de l'Algérie des cercles décisionnels au niveau de la CAF et de la FIFA a permis la formation de lobbies contre notre pays, qui ont travaillé dur pour servir leurs intérêts footballistiques et politiques au détriment de la crédibilité et des intérêts des Africains.

Hakim S.

### SÉLECTION NATIONALE

## Amin Chiakha dément les rumeurs

Le jeune attaquant du club danois de Copenhague, Amin Chiakha a exprimé sa joie après sa première apparition avec l'équipe nationale algérienne lors du stage de ce mois de novembre, au cours duquel les Verts ont disputé deux matches contre la Guinée équatoriale et le Libéria au titre des deux dernières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025.

L'attitude du joueur de 18 ans se voudrait aussi un démenti aux rumeurs selon lesquelles il était en colère pour avoir été laissé sur le banc pendant tout le temps de la rencontre contre le Libéria, dimanche dernier au stade Hocine Aït Ahmed à Tizi Ouzou, alors que les Verts menaient largement dans les dernières minutes du match.

Chiakha, à travers son compte Instagram, a publié un message pour exprimer sa grande joie après avoir fait ses premiers pas sous le maillot du pays d'origine de son père : « Quelle merveilleuse expérience que je viens de vivre. L'équipe nationale algérienne a toujours été l'un de mes rêves. C'était un honneur pour moi de défendre pour la première fois le maillot national. C'est un



rêve devenu réalité, un moment que je n'oublierai jamais », a-t-il écrit.

Et d'ajouter : « J'ai beaucoup appris tout au long de la semaine passée en sélection et rencontré beaucoup de gens merveilleux. Je suis reconnaissant envers ma famille qui a

fait le voyage à Tizi Ouzou pour partager ce beau moment avec moi, et je tiens à remercier les fans algériens pour leur merveilleux accueil et leur soutien. Je vous aime tous. One two tree...Viva l'Algérie. »

Ce message de Chiakha est

aussi une réponse aux informations diffusées après le match contre le Libéria au sujet d'une prétendue colère de l'attaquant danois de Copenhague contre l'entraîneur Petkovic et sa déception de ne pas avoir participé à ce match, surtout en présence de ses parents à Tizi Ouzou qui ont fait le déplacement du Danemark, où ils résident.

Trois jours auparavant, le longiligne attaquant de pointe avait été incorporé dans les derniers instants du match face à la Guinée équatoriale à Malabo, mais ce ne fut pas suffisant pour lui afin de montrer son potentiel.

Raison pour laquelle, ils étaient nombreux les fans algériens à avoir critiqué le sélectionneur national pour n'avoir pas donné du temps de jeu à Chiakha contre le Libéria, surtout qu'il s'agissait d'un match sans enjeu.

Pour rappel, La Fédération algérienne de football a réussi à convaincre l'étoile montante du FC Copenhague de changer sa nationalité sportive après avoir déjà porté les couleurs des jeunes sélections du Danemark.

H. S.



TRANSFERT

# Rodri ouvre la porte au Real Madrid

Sacré Ballon d'Or 2024 le mois dernier, Rodri fait la tournée des médias. L'Espagnol a notamment évoqué son avenir et la possibilité de rejoindre le Real Madrid. Ce qu'il n'exclut pas.

Le 28 octobre dernier, Rodri (28 ans) a été élu Ballon d'Or 2024 lors d'une cérémonie organisée au Théâtre du Châtelet à Paris. L'Espagnol, pièce maîtresse du Manchester City de Pep Guardiola et élément important de la sélection espagnole sacrée championne d'Europe en Allemagne, a été récompensé pour son travail de l'ombre très précieux. Pourtant, beaucoup ne l'imaginaient pas remporter ce prestigieux trophée puisque Vinicius Jr (Real Madrid, Brésil) était le grand favori. Mais finalement, l'ancien de l'Atlético de Madrid a déjoué tous les pronostics. Heureux comme jamais, le milieu de terrain, qui est actuellement blessé, profite de son temps libre pour faire la tournée des médias.

Jeudi dernier, il était d'ailleurs l'invité de l'émission El Larguero sur la Cadena SER. L'occasion pour lui de revenir sur son élection et toutes les polémiques. « Le jour où nous y allons, tout change et les événements s'enchaînent rapidement. Quand j'ai appris que Madrid n'irait pas au gala, l'optimisme a augmenté. Tout s'est passé à la volée. [...] L'information dont nous disposions était que le format avait changé et que le gagnant ne serait découvert qu'à la fin. Jusqu'à l'ouverture de l'enveloppe, personne ne m'a rien dit. » Relancé au sujet de la cérémonie et du Real Madrid, il a confié : « je ne sais pas s'ils iront à d'autres galas ou non. C'est une décision qu'ils prennent pour leurs raisons. » Il a ajouté : « Vinicius est l'un des meilleurs au monde. La polémique qui l'entoure ? C'est un gars intelligent et il se rendra compte que plus il fera attention



au terrain, mieux il sera. Les athlètes sont aussi ce qu'ils représentent à l'extérieur et il est important de prendre soin de cette partie-là. »

## RODRI NE DIT PAS NON AU REAL MADRID

Puis, il a avoué qu'il aurait voté pour Dani Carvajal, Vinicius Jr et lui-même, sans forcément donner l'ordre. Toujours sur les ondes de la Cadena SER, Rodri a également été questionné sur son avenir, lui qui est heureux de la prolongation de Pep Guardiola à Manchester City. « Il me reste deux ans de contrat, le moment approche de reparler. Guardiola est une incitation importante. Je me sens très apprécié au club. » Toutefois, il n'a pas

fermé la porte à un départ, lui dont le nom revient avec insistance chez les Merengues. Le footballeur, né à Madrid, a avoué : « évidemment, quand le Real Madrid vous appelle, le meilleur club de l'histoire et le plus titré, avec ce que cela signifie, c'est un honneur. Il faut toujours y prêter attention. Cela va sans dire. » Puis, il a évoqué la suite et la fin de sa carrière. « Cela pourrait parfaitement être une possibilité de terminer ma carrière en Angleterre. Le pays m'a tout donné et je suis tombé amoureux du football anglais. Mais l'Espagne est mon pays. Je suis toujours la Liga, le niveau des équipes augmente de plus en plus... » Enfin, il a confié que « Villarreal serait un bon endroit » pour terminer sa carrière.

MANCHESTER UNITED

## Marcus Rashford n'arrange pas son cas

En méforme depuis plus d'un an, Marcus Rashford est à la recherche de son meilleur niveau. L'attaquant anglais de 27 ans subit des critiques de plus en plus fortes.

On pensait qu'il avait atteint sa maturité footballistique lors de la saison 2022/2023 alors qu'il avait livré un exercice solide (30 buts et 11 passes décisives en 56 matches) mais Marcus Rashford est retombé dans ses travers. En difficulté l'année dernière avec les Red Devils, l'attaquant anglais avait d'ailleurs manqué l'Euro 2024 avec l'Angleterre et sa dernière cape remonte au 23 mars dernier contre le Brésil (défaite 1-0). Cette saison, on pouvait penser à une amélioration dans le jeu du droitier, mais ses performances restent assez décevantes à l'image de Manchester United. En effet, il compte pour le moment 4 buts et 3 passes décisives en 18 matches, un bilan trop décevant et qu'il tentera d'améliorer avec son nouveau coach Ruben Amorim.

En attendant, Marcus Rashford subit les foudres

de la presse et surtout des anciennes gloires de Manchester United avec Gary Neville, Roy Keane et Teddy Sheringham en tête d'affiche. Les trois hommes sont les plus virulents avec Marcus Rashford. Son clan avait d'ailleurs décidé de le défendre en septembre dernier. « Quand quelqu'un d'autre rate une passe, ce n'est pas mentionné, mais quand c'est Marcus, c'est différent. Les critiques qui lui sont adressées sont un véritable assaut. C'est du harcèlement. Les supporters croient ce que disent les anciens joueurs, ce qui ne fait qu'empirer les choses », avait ainsi déclaré l'un de ses amis au Daily Mail.

## MARCUS RASHFORD ATTENDU AU REBOND

La situation n'a pas changé et a même empiré. Outre le côté sportif, le comportement de la star anglaise en dehors des terrains commence à interroger. Cet été, il avait eu quelques problèmes vis-à-vis de la loi et notamment au volant. Condamné pour un excès de vitesse avec sa Rolls-

Royce, il vient dernièrement de partir aux États-Unis pendant la trêve internationale et a assisté au match de NBA entre les New York Knicks et les Brooklyn Nets. Une décision qui n'a pas été du goût de Gary Neville.

« Je ne suis pas très enthousiaste à l'idée que Rashford et Casemiro aillent aux États-Unis. Je pose la question sur la base du professionnalisme : vous jouez mal, l'équipe perd, vous êtes 13e en championnat et un nouveau manager arrive, choisiriez-vous ce voyage comme une pause pour recharger vos batteries ? Ce n'est pas un voyage de recharge. Ce n'est pas bien » a-t-il lâché au Telegraph. Actuellement en train de préparer le match de dimanche contre Ipswich Town, Marcus Rashford entend bien repartir d'une page blanche avec son nouveau coach Ruben Amorim. Là aussi, l'attaquant ne s'est pas fait discret en critiquant indirectement Erik ten Hag. Sous le feu des projecteurs, Marcus Rashford va devoir vite éteindre les critiques qui ne cessent de monter à son encontre.

PREMIER LEAGUE (12E JOURNÉE)

## Duel indirect "Reds-Citizens" à une semaine du face à face

La forteresse Manchester City, quadruple championne d'Angleterre en titre, a été fragilisée avant la trêve par deux défaites coup sur coup, et même quatre d'affilée en ajoutant la Ligue des champions et la Coupe de la Ligue. Le calendrier n'a pas fait de cadeau à Pep Guardiola et ses joueurs, opposés samedi à l'inconstant Tottenham, capable du meilleur comme du pire : éliminer Man City en coupe puis tordre Aston Villa (4-1) en championnat, avant de s'incliner contre Galatasaray puis Ipswich. Les "Citizens" n'ont plus le droit à l'erreur : Liverpool, qu'ils affrontent la semaine prochaine à Anfield, compte cinq points d'avance avant d'aller dimanche à Southampton, lanterne rouge avant la 12e journée. Samedi à Leicester, les "Blues" de Chelsea tenteront de conserver leur troisième place. Les "Gunnars" d'Arsenal, en embuscade, se frotteront dans la foulée à Forest, le surprenant cinquième, battu seulement pour la deuxième fois de la saison juste avant la trêve. Manchester United lance l'ère Ruben Amorim dimanche à Ipswich, promu et actuel premier non relégable. Le nouvel entraîneur portugais récupère des Red Devils à la 13e place, mais avec seulement quatre points de retard sur le podium.

### Programme de la 12e journée:

#### Samedi 23 novembre:

Leicester - Chelsea  
Bournemouth - Brighton  
Aston Villa - Crystal Palace  
Arsenal - Nottingham Forest  
Everton - Brentford  
Fulham - Wolverhampton  
Manchester City - Tottenham

#### Dimanche 24 novembre:

Southampton - Liverpool  
Ipswich Town - Manchester United  
Lundi 25 novembre  
Newcastle - West Ham.

SERIE A (13E JOURNÉE)

## 211ème édition "AC Milan-Juventus", samedi à San Siro

C'est le plus ancien choc du Championnat d'Italie, dont la 211ème édition, affiche de la 13ème journée, a lieu samedi à San Siro: l'AC Milan reçoit la Juventus Turin. Septièmes à huit points de la tête, à six de leurs adversaires du jour, avec toutefois un match en moins, les Rossoneri (18 pts) n'ont plus le choix et doivent s'imposer s'ils veulent encore croire au titre. Depuis leur dernier match à domicile le 29 octobre, une déroute 2 à 0 face au leader Naples, les Lombards ont enthousiasmé leurs tifosi avec une démonstration face au Real Madrid en Ligue des champions au Bernabeu (3-1), avant de les désespérer à nouveau avec un nul chez le mal classé Cagliari (3-3). La Juve (6e, 24 pts) n'a toujours pas perdu cette saison en championnat, mais à force de collectionner les nuls (six), Thiago Motta commence à inquiéter les supporters piémontais. Le leader Naples (26 pts) reçoit dimanche l'AS Rome (12e, 13 pts) pour le retour sur le banc romain de Claudio Ranieri, 73 ans et troisième entraîneur cette saison des Giallorossi.

### Le programme de la 13e journée:

#### Samedi 23 novembre:

Vérone - Inter Milan  
AC Milan - Juventus Turin  
Parma - Atalanta Bergame

#### Dimanche 24 novembre:

Genoa - Cagliari  
Côme - Fiorentina  
Torino - Monza  
Naples - AS Rome  
Lazio Rome - Bologne

#### Lundi 25 novembre:

Empoli - Udinese.

LIGA (14E JOURNÉE)

## Réaction attendue du Barça à Vigo

Battu sur la pelouse de la Real Sociedad (1-0) juste avant la trêve internationale, le FC Barcelone se doit d'effacer à Vigo cette contre-performance pour éviter de voir le Real Madrid se rapprocher de la tête. Si le leader pourrait compter sur le meilleur buteur de la Liga (14) Robert Lewandowski, touché aux lombaires et forfait pour les deux matches de Ligue des nations de la Pologne, il devra en revanche se passer des services de Yamal, blessé à la cheville droite. Le Real, 2e à six points de son grand rival, se rend à Leganes avec l'espoir de l'emporter et réduire son retard sur le leader barcelonais.

### Programme de la 14e journée:

#### Vendredi 22 novembre:

Getafe - Valladolid

#### Samedi 23 novembre:

Valence - Betis Séville  
Atlético Madrid - Alavés  
Gérone - Espanyol Barcelone  
Las Palmas - Majorque  
Celta Vigo - FC Barcelone

#### Dimanche 24 novembre:

Osasuna Pampelune - Villarreal  
Séville FC - Rayo Vallecano  
Leganes - Real Madrid  
Athletic Bilbao - Real Sociedad.

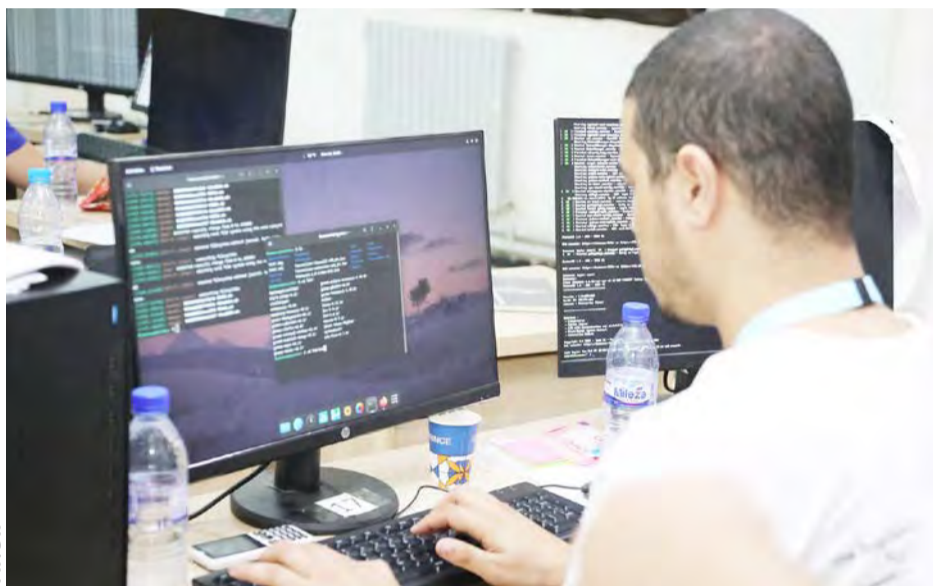


AVEC SON PREMIER SYSTÈME D'EXPLOITATION NATIONAL

# L'Algérie franchit un pas décisif vers la souveraineté numérique

*L'Algérie vient d'inaugurer un jalon significatif dans sa quête de souveraineté technologique et d'innovation numérique. Le premier système d'exploitation 100% algérien, conçu sur une architecture open source, a été officiellement présenté hier à l'université Docteur Moulay Tahar de Saïda.*

Ce projet, fruit de plusieurs années de collaboration entre étudiants et chercheurs locaux, illustre une ambition claire : réduire la dépendance aux technologies étrangères tout en stimulant l'émergence d'un écosystème technologique national. Lors de la cérémonie, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a salué cette réalisation collective, qu'il qualifie de pierre angulaire pour bâtir une « économie de la connaissance et une économie ouverte ». Basé sur une distribution Linux, ce système d'exploitation répond aux spécificités locales tout en offrant des avantages concurrentiels, notamment en matière de sécurité, de simplicité d'utilisation et de flexibilité. « Ce projet promet de stimuler la création de nombreuses start-up dans le domaine des logiciels, renforçant ainsi la dynamique entrepreneuriale nationale », a affirmé M. Baddari. Le ministre a également souligné l'importance de cet outil comme levier pour sécuriser les systèmes d'information du pays et améliorer les performances informatiques nationales. Dans un monde où les enjeux technologiques sont étroitement liés à la souveraineté nationale, l'initiative algérienne s'inscrit dans une tendance globale. Plusieurs grandes nations, comme la Chine, la Russie ou l'In-



de, ont développé leurs propres systèmes d'exploitation pour réduire leur dépendance aux technologies étrangères et renforcer leur sécurité numérique. La Chine, avec Kylin OS, protège ses infrastructures critiques, tandis que la Russie mise sur Astra Linux pour sécuriser ses données sensibles. De son côté, l'Inde utilise BOSS OS pour promouvoir l'inclusion numérique dans ses langues locales. L'Algérie rejoint désormais ce cercle restreint de pays ayant fait le choix de s'affranchir des géants technologiques mondiaux. Au-delà de la souveraineté numérique, ce projet ouvre de nouvelles perspectives pour l'emploi et l'innovation. En soutenant la création de start-up spécialisées dans le développement de logiciels, il offre aux jeunes talents algériens une opportunité unique de mettre en valeur leurs compétences et de jouer un rôle clé dans la transformation numérique du pays. L'université de Saïda, point de départ de ce projet, illustre parfaitement

cette démarche tournée vers l'avenir. Dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'Université algérienne, l'innovation devient un vecteur central pour former de futurs entrepreneurs et renforcer le dynamisme économique local. Cependant, le chemin vers une adoption massive de ce système d'exploitation reste semé d'embûches. La sensibilisation des utilisateurs, la mise à jour continue des fonctionnalités et la formation des professionnels seront autant de défis à relever pour garantir son succès. À l'instar de projets similaires menés en Corée du Sud ou à Cuba, la réussite de cette initiative algérienne dépendra autant de la qualité technique du système que du soutien institutionnel et de l'accompagnement des utilisateurs. Avec ce lancement, l'Algérie affirme sa volonté d'écrire une nouvelle page de son histoire numérique, en plaçant l'innovation et la souveraineté technologique au cœur de son développement.

## TECHNOLOGIE ET ALIMENTATION

### Des experts plaident pour une sécurité alimentaire durable à Alger

Des experts agronomes et nutritionnistes réunis mercredi à Alger ont mis en avant l'importance cruciale de la technologie dans le développement d'une approche innovante de la sécurité alimentaire, axée sur les liens entre la qualité des aliments, la nutrition et la santé humaine. Ces réflexions ont émergé lors d'une Journée d'étude internationale organisée par l'École nationale supérieure agronomique (ENSA), sous le thème : « L'innovation technologique au service de la nutrition et de la santé humaine ». Le directeur adjoint de l'ENSA, Abdelkader Laribi, a souligné le rôle déterminant des technologies dans l'évolution de l'industrie alimentaire. Selon lui, ces avancées visent à garantir la qualité des produits, tout en

répondant à des critères nutritionnels, sanitaires et gustatifs. « La technologie permet de répondre durablement à la demande croissante de produits transformés, tout en assurant leur sécurité et leur hygiène », a-t-il déclaré. L'ENSA s'engage ainsi dans cette dynamique en formant des experts capables d'allier innovation et tradition dans le secteur agroalimentaire. Malek Amial, directeur du laboratoire de recherche en technologie alimentaire et nutrition humaine de l'ENSA, a insisté sur la nécessité d'intégrer les innovations technologiques dans les processus de production pour garantir une sécurité alimentaire renforcée. Il a également plaidé pour la valorisation des produits locaux, un enjeu stratégique pour préserver les traditions

culinaires et promouvoir une alimentation plus saine. Amel Kouidri, spécialiste en nutrition humaine, a alerté sur les dangers des produits industriels ultra-transformés. « Notre alimentation influence directement notre métabolisme, notre humeur et même notre forme physique », a-t-elle affirmé, avant de citer des données préoccupantes de l'Office national des statistiques (ONS) : 60 % des jeunes Algériens consomment des boissons sucrées. Elle a rappelé les conséquences graves de cette surconsommation, notamment l'obésité et le diabète, en prônant un retour aux traditions alimentaires, comme le pain au levain, meilleur pour la santé et adapté aux personnes souffrant de diabète ou de cholestérol. Mohamed Habib Belmahi, pro-

fesseur en toxicologie, a pour sa part mis en garde contre les risques liés à la consommation excessive de compléments alimentaires. « Ces produits ne devraient être utilisés que pour pallier des carences spécifiques et après un bilan de santé », a-t-il expliqué, dénonçant les publicités mensongères qui incitent à leur usage abusif. Il a appelé à un encadrement strict de ce marché par les autorités, en insistant sur la nécessité de sensibiliser la population aux dangers qu'une telle pratique peut engendrer. Cette rencontre a permis de mettre en lumière l'importance d'une approche globale et concertée pour répondre aux défis de la sécurité alimentaire, tout en prenant en compte la santé publique et les traditions alimentaires locales.

## WORLD TECH

### L'UE serre l'étau sur les géants de la technologie pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles

Les géants de la technologie sont de plus en plus confrontés à des enquêtes et des sanctions de la part de la Commission européenne, dans le cadre de mesures visant à limiter leur monopole sur les services numériques au sein des États membres de l'Union. Ces actions s'inscrivent dans la mise en œuvre du Digital Markets Act (DMA), une législation entrée en vigueur en septembre 2023 pour promouvoir une concurrence équitable dans l'écosystème numérique. Le DMA cible spécifiquement six entreprises majeures : Alphabet, Amazon, Apple, ByteDance, Meta et Microsoft, identifiées comme "gardiens du numérique" en raison de leur contrôle sur des plateformes clés telles que les boutiques d'applications et les services de paiement. Ces entreprises risquent des amendes pouvant atteindre 10 % de leurs revenus annuels en cas de non-respect des nouvelles règles. Le texte législatif interdit des pratiques telles que restreindre l'accès des petites entreprises aux ressources essentielles, imposer des conditions injustes aux développeurs pour accéder à leurs plateformes, et pratiquer des accords exclusifs avec les fournisseurs. En mars 2024, la Commission européenne a infligé une amende de 1,84 milliard d'euros à Apple pour avoir restreint la concurrence sur son App Store, suite à une plainte de Spotify. Apple avait notamment limité l'accès des plateformes de streaming musical tierces, favorisant ainsi ses propres services. Par ailleurs, Microsoft fait l'objet de plusieurs enquêtes depuis septembre 2023, notamment pour avoir intégré son application Teams à ses suites Office, sans laisser aux utilisateurs la possibilité de l'exclure. Cette pratique a été dénoncée par des concurrents comme Slack et Alfaview, qui estiment qu'elle nuit à la concurrence. Malgré des ajustements annoncés en avril 2024, la Commission européenne les juge insuffisants et exige des mesures plus robustes. Meta, propriétaire de Facebook, Instagram, WhatsApp et Messenger, est également sous pression. La Commission européenne accuse l'entreprise de lier illégalement Facebook Marketplace à sa plateforme principale, accordant ainsi un avantage déloyal à son service de petites annonces. En conséquence, une amende de 798 millions d'euros a été imposée à Meta. Bien que l'entreprise ait fait appel, d'autres enquêtes sur son utilisation des données publicitaires pourraient déboucher sur de nouvelles sanctions. La mise en œuvre du DMA marque une avancée majeure dans la régulation des marchés numériques en Europe, visant à freiner la domination des grandes entreprises technologiques. Ces mesures, saluées comme révolutionnaires, pourraient inspirer d'autres initiatives similaires à travers le monde, renforçant ainsi la compétitivité et l'innovation dans le secteur technologique.

CRISE DIPLOMATIQUE ENTRE HAÏTI ET LA FRANCE

# Les propos « insultants » de Macron provoquent indignations et condamnation

Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, ministre haïtien des Affaires étrangères, a convoqué l'ambassadeur de France Antoine Michon après des propos d'Emmanuel Macron, filmés et diffusés, qualifiant les leaders haïtiens de « complètement cons ».

Une lettre de protestation a été remise à l'ambassadeur français. Le ministre haïtien des Affaires étrangères Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste a convoqué l'ambassadeur de France à Haïti Antoine Michon, suite à des déclarations jugées « inacceptables » du président français Emmanuel Macron. La réaction haïtienne a été déclenchée par des commentaires du président français, captés en vidéo et diffusés sur les réseaux sociaux, où il qualifiait les dirigeants haïtiens de « complètement cons ». Cette vidéo a été enregistrée à l'issue du sommet du G20 à Rio, alors qu'Emmanuel Macron était en route pour le Chili.

Le ministre haïtien des Affaires étrangères a exprimé l'indignation du gouvernement de transition d'Haïti lors d'une rencontre avec l'ambassadeur français, soulignant que ces remarques étaient perçues comme hostiles et inappropriées. Le gouvernement de la République d'Haïti a publié un communiqué du ministère des Affaires étrangères et des Cultes où il précise que l'ambassadeur français a admis qu'il s'agissait de propos « malheureux ».



PH: DR

## "QUE LE PRÉSIDENT MACRON COMMENCE PAR CONNAÎTRE L'HISTOIRE ET LA DETTE SCÉLÉRATE IMPOSÉE PAR LA FRANCE À HAÏTI"

En outre, une lettre de protestation a été remise à l'ambassadeur de France, adressée à Jean-Noël Barrot, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères. « Ils sont complètement cons » Lors d'une visite sur le site archéologique du quai de Valongo à Rio, le président français Macron a été filmé, en train de critiquer fermement les dirigeants haïtiens de transition. Vêtu de façon décontractée, il répondait à un passant haïtien qui l'interrogeait sur les problèmes en Haïti. Emmanuel Macron a exprimé son mécontentement face à la gestion des affaires haïtiennes, accusant les Haïtiens eux-mêmes de « tuer Haïti ». Il s'est montré particulièrement dur sur le renvoi de l'ex-Premier ministre haïtien Garry Conille, le qualifiant de choix « absurde ». Le président français

a soutenu que Garry Conille avait effectué un « travail remarquable », et que son départ orchestré par le Conseil présidentiel de transition, composé de neuf membres, représentait une grave erreur de jugement. Mathilde Panot, députée LFI de Val-de-Marne a critiqué les propos du président français: « Honte à Macron qui dit des Haïtiens qu'ils sont « complètement cons ». Que le président commence par connaître l'histoire et la dette scélérate imposée par la France à Haïti, première République noire du monde, étendard de la lutte contre l'abomination de l'esclavage ». François Asselineau, homme politique français et président de l'Union populaire républicaine, a également réagi à cette situation: « La vraie place de Macron, c'est l'asile (...) Il croit dur comme fer que le monde entier a besoin de lui pour tout résoudre ».

R. I.

SUITE AU RETRAIT DU MINISTRE DE LA DÉFENSE BORIS PISTORIUS DE LA COURSE

## Scholz sans rival au SPD aux élections législatives

Le ministre allemand de la Défense Boris Pistorius, sérieux rival d'Olaf Scholz au sein du parti social-démocrate, a annoncé jeudi soir ne pas être « disponible » pour mener la bataille des législatives anticipées de fin février. « Je ne suis pas disponible pour la candidature au poste de chancelier fédéral », a-t-il déclaré dans une vidéo mise en ligne par le parti sur YouTube, laissant ainsi le champ libre à l'actuel chancelier, Olaf Scholz, pour tenter de se succéder à lui-même. Il lui a d'ailleurs dans la vidéo apporté son soutien, même si Olaf Scholz, à l'inverse, se classe en dernière position dans les baromètres nationaux de popularité et que les derniers sondages prédisent avec lui une déroute électorale au parti social-démocrate. « Nous avons avec Olaf Scholz un chancelier excellent », a assuré Boris Pistorius, 64 ans, « c'est le bon candidat à la chancellerie ». Sa prise de position met fin à une incertitude croissante qui suscitait de forts remous au SPD, menacé de divisions à l'approche de législatives provoquées par l'implosion de la coalition gouvernementale début novembre. Certains élus du parti étaient sortis du rang ces derniers jours pour réclamer qu'Olaf Scholz ne conduise plus le SPD aux élections, à la lumière des enquêtes d'opinion donnant l'opposition conservatrice largement en tête avec plus de 30%, devant l'extrême droite. Ces discussions ont « provoqué une incertitude croissante dans le SPD ainsi que des irritations parmi les électeurs », a jugé Boris Pistorius. Selon un sondage réalisé par l'institut Infratest Dimap pour la chaîne de télévision ARD et publié jeudi soir, juste avant l'annonce du ministre de la Défense, 60% des Allemands voyaient en lui un bon candidat pour le SPD, contre seulement 21% pour Scholz.

R. I.

COUP DE FILET CONTRE DES TRAFIQUANTS DE DROGUE EN EUROPE

## Saisie dans des containers de 4,8 tonnes de cocaïne, des armes et des produits de luxe

La police belge a saisi 4,8 tonnes de cocaïne dans le port d'Anvers au cours d'une enquête sur une organisation présumée active dans le trafic de drogue depuis l'Amérique du Sud, a annoncé hier, le parquet de Bruxelles. La police judiciaire fédérale de Bruxelles a procédé à 27 perquisitions en Belgique et

quatre aux Pays-Bas, les 5 et 12 novembre. Outre la cocaïne retrouvée dans des containers, des véhicules, des armes et des produits de luxe (vêtements, bijoux, sacs à main, montres...) ont été saisis ainsi qu'environ 185.000 euros d'argent liquide, a détaillé le parquet. Huit personnes ont été placées en détention et inculpées du chef d'importation/exportation de

stupéfiants, en association, et de membres d'une organisation criminelle », a expliqué le parquet de Bruxelles. L'organisation visée était présumée active dans l'import/export de cocaïne en Belgique, depuis l'Amérique du Sud, l'Amérique Centrale et le Canada, a-t-il précisé. Dans le port d'Anvers, elle est suspectée d'avoir « facilité la sortie de containers suspects » et d'avoir fourni « une aide logistique à d'autres organisations, contre rémunération ». En 2023, la douane belge avait saisi un volume record de 116 tonnes de « blanche » à Anvers, après 109,9 tonnes l'année précédente.

### DES ARRESTATIONS EN FRANCE, EN BELGIQUE ET EN ESPAGNE

La veille, la police fédérale belge a annoncé, jeudi, que dix personnes ont été arrêtées en France, en Belgique et en Espagne lors d'une opération de police coordonnée au niveau européen ciblant un réseau de trafiquants de drogue albanophones. Les enquêteurs, sous l'autorité d'une juge d'instruction de

Tournai (Belgique), surveillaient depuis plusieurs mois les activités de ce groupe actif dans le trafic d'héroïne, de cocaïne et les cultures de cannabis. A l'issue d'une série de perquisitions coordonnées par l'agence européenne Eurojust, le 19 novembre au matin, six suspects ont été arrêtés en France, avec l'appui de la police judiciaire de Grenoble (est), et trois en Belgique, dans les régions de Mons et Charleroi (sud). Un dixième homme, interpellé en Espagne, a été présenté comme « le principal organisateur » du trafic. Des plantations de cannabis ont été découvertes dans les trois pays, représentant au total près de 6.000 plants de cette herbe aux effets psychotropes. Selon la police belge, le trafic était principalement organisé depuis l'Espagne et les Pays-Bas, s'appuyant sur des complices en Belgique et en France. En Espagne, les policiers ont saisi, en plus des plants de cannabis, « 20 kg de marijuana conditionnés et prêts à l'envoi » ainsi qu'un pistolet-mitrailleur.

R. I.

COLOMBIE

## Quatre soldats tués dans une attaque de l'ELN

Quatre militaires colombiens ont été tués dans le nord de la Colombie dans une attaque attribuée à la guérilla de l'ELN (Armée de libération nationale), a annoncé l'armée jeudi dans un communiqué. « Nous dénonçons et rejetons cette attaque terroriste et lâche à l'aide d'engins explosifs », qui a eu lieu dans le département d'Antioquia, dans une zone rurale de la municipalité d'Anori, a indiqué l'armée, qui ne précise pas cependant la date exacte de l'incident. Quatre autres soldats et un civil ont été blessés, selon la même source, qui a attribué l'attaque à la guérilla de l'ELN. Il s'agit de la première attaque menée par l'ELN depuis la reprise des pourparlers de paix entre ce groupe armé et le gouvernement le 7 novembre dernier. Ces discussions étaient suspendues depuis des mois en raison de désaccords et d'une attaque meurtrière contre une base militaire. Elles ont repris à Caracas, au Venezuela voisin, mais les deux parties n'ont pas accepté de reprendre le cessez-le-feu. Une semaine plus tard, l'armée a tué 13 membres de l'ELN lors de deux opérations dans le département de Bolivar (nord-est) et à la frontière vénézuélienne.

R. I.

EMPOISONNEMENT AU LAOS

## Le nombre de touristes étrangers décédés porté à six

Un second Australien est mort victime d'un empoisonnement présumé à l'alcool frelaté contenant du méthanol au Laos, a annoncé vendredi la ministre australienne des Affaires étrangères, Penny Wong, ce qui porte à six le nombre de touristes étrangers décédés dans cette affaire. D'après des informations de presse, un groupe d'une douzaine de touristes est tombé malade le 12 novembre après une soirée à Vang Vieng, ville prisée des routards. Jusqu'à présent, deux Danois, deux Australiens, une Britannique et un Américain figurent parmi les victimes, selon leurs gouvernements respectifs. De nombreuses personnes, des adolescentes ou de jeunes adultes, sont tombées malades lors de cette soirée à Vang Vieng. L'Australie a réclamé une enquête complète et transparente aux autorités laotiennes pour éclaircir les faits.

R. I.

FRANCE

# La tempête Caetano a plongé 270 000 personnes dans le noir

Environ 270.000 personnes étaient privées d'électricité jeudi soir à cause de la tempête hivernale Caetano, qui a provoqué des difficultés dans les transports et se décale vers l'est de la France.

Si les chutes de neige, plutôt inhabituelles dans l'ouest de la France, ont nettement diminué, elles ont eu des conséquences importantes. A 18H00, "270.000 clients sont privés d'alimentation particulièrement en Normandie (90.000), dans les Pays de la Loire (61.500) et en Centre-Val de Loire (27.000)", a détaillé Enedis, principal gestionnaire du réseau électrique en France. Le groupe public a indiqué avoir mobilisé 1.400 agents pour rétablir la situation au plus vite. Vendredi, 31 départements seront encore placés en vigilance orange neige, verglas et vent, contre une cinquantaine jeudi, a fait savoir de son côté Météo-France. Les deux départements de Corse devraient connaître un "épisode de vents très fort (...) jusqu'à la mi-journée". Les vingt-neuf départements concernés par la neige et le verglas vont de la Normandie au Haut-Rhin, en passant par l'Ile-de-France. Il pourra y avoir un "fort risque de phénomène glissant par regel sur une grande partie de la moitié nord du pays", a averti Météo-France. En Haute-Saône, les températures minimales pourraient ainsi tomber entre -8 et -9 C par endroit, avec un risque de regel et "dans la matinée, des phénomènes routiers dangereux", a prévenu la préfecture. Les transports scolaires ont été interrompus jeudi dans plusieurs départements de l'ouest. Ce sera encore le cas vendredi en Mayenne et dans les cinq départements normands jusqu'à midi. La région parisienne, le centre et l'Est seront aussi concernés. La Seine-et-Marne va suspendre les transports collectifs et scolaires. Les lignes scolaires et les lignes régulières de car seront suspendues jusqu'à 12H00 dans les départements du Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir. Dans le Loiret, la circulation des lignes scolaires sera sus-



pendue jusqu'à 12H00. Dans le Haut-Rhin, le ramassage scolaire n'aura pas lieu. Des restrictions de circulation avaient touché les poids-lourds de 7,5 tonnes jeudi, avec des vitesses réduites de 20 km/h et des interdictions de

dépassement par endroit. Des tronçons de routes départementales, voire d'autoroute, ont été fermés. Les restrictions de circulation sont "maintenues jusqu'à nouvel ordre", a fait savoir la préfecture de Mayenne. **R.I.**

IL QUITTE SON POSTE DE MANIÈRE ANTICIPÉE

## Démission du président de l'Autorité américaine de régulation des marchés financiers

Le président de l'Autorité américaine de régulation des marchés financiers (SEC) Gary Gensler va quitter son poste de manière anticipée, selon la SEC, le 20 janvier, jour de l'investiture de Donald Trump, qui avait dit vouloir l'écarter. La nouvelle, annoncée dans un communiqué publié jeudi, a donné un coup de fouet au cours du bitcoin, Gary Gensler étant considéré dans le milieu comme l'ennemi juré des cryptomonnaies. Dans les minutes qui ont suivi, la devise numérique reine a établi un nouveau record absolu, à 98.473,64 dollars l'unité. Lors de sa campagne, Donald Trump avait annoncé son intention de remplacer Gary Gensler dès son arrivée au pouvoir. En l'absence d'un cadre législatif clair, cet

ancien banquier avait choisi une approche répressive des devises numériques, qu'il entendait réglementer comme des titres financiers classiques. Sur cette base juridique contestée, la SEC a assigné en justice trois des plus grosses plateformes d'échanges, Binance, Coinbase et Kraken, ainsi qu'une série de plus petites start-up. Elle a néanmoins enregistré plusieurs revers judiciaires, qui l'ont poussée à autoriser la mise sur le marché, en début d'année, de nouveaux produits de placement, appelés ETF (exchange traded fund), qui permettent de profiter des fluctuations du bitcoin sans en acheter directement. Jusqu'ici Gary Gensler n'avait pas indiqué envisager un possible départ anticipé. La volonté de

Donald Trump de se défaire de lui avant la fin de son mandat avait occasionné un débat entre juristes et universitaires en l'absence de jurisprudence établie. De l'avis général, le futur président américain aurait pu désigner un nouveau président de la SEC mais n'aurait pas pu forcer Gary Gensler à quitter le conseil du régulateur, dont il est l'un des cinq membres. Nommé par le président Joe Biden, le sexagénaire ne devait théoriquement achever son mandat de cinq ans au conseil de la SEC qu'en avril 2026. Sous sa gouvernance, "la SEC a rempli sa mission et appliqué la loi sans appréhension et sans favoritisme", a commenté Gary Gensler, cité dans le communiqué. **R.I.**

L'ESCALADE DU CONFLIT ET LES CHOCs CLIMATIQUES

## «Les enfants et familles en Birmanie exposés à des risques sans précédent» selon l'ONU

L'escalade du conflit et les chocs climatiques exposent les enfants et les familles à des risques "sans précédent" en Birmanie, où plus de 3,4 millions de personnes ont été déplacées, a averti l'ONU jeudi. "La crise humanitaire dans ce pays d'Asie du Sud-Est a atteint un point d'inflexion critique, l'escalade du conflit et les chocs climatiques exposant les enfants et les familles à des risques sans précédent", a mis en garde le directeur général adjoint du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Ted Chaiban. "Lors de ma visite dans les zones touchées par le conflit, j'ai pu constater l'impact dévastateur sur les enfants, exacerbé par la violence actuelle et les phénomènes climatiques graves tels que le typhon Yagi, qui a provoqué des inondations ayant touché plus d'un million de personnes récemment", a-t-il averti dans un communiqué. Il a également déploré la situation des enfants qui sont "pri-

vés de services vitaux, notamment de soins de santé et d'éducation, et qui souffrent des effets de la violence et des déplacements". Au cours de cette année, au moins 650 enfants ont été tués ou blessés lors de violences, selon l'ONU. Les enfants représentent également 32% des plus de 1.000 victimes civiles des mines terrestres et des restes explosifs de guerre. Les violences croissantes dans les zones civiles ont considérablement réduit les espaces de sécurité déjà limités pour les enfants, les privant de leur droit à la sûreté et à la sécurité, a ajouté l'organisation multilatérale, déplorant une situation "désastreuse". Malgré ces immenses défis, M. Chaiban a indiqué que l'UNICEF et ses partenaires humanitaires travaillent pour fournir des services vitaux, notamment dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation, en particulier dans les zones de première ligne et difficiles d'accès. **R.I.**

JAPON

## L'exécutif lance un massif plan de relance économique de 136 milliards d'euros

Le gouvernement japonais a adopté hier, un plan de relance équivalant à 136 milliards d'euros pour doper le pouvoir d'achat des consommateurs, laquelle mesure annoncée la veille, jeudi, par le Premier ministre Shigeru Ishiba, peu après une cuisante défaite électorale de la coalition au pouvoir. Ce plan évalué à 22.000 milliards de yens sera formellement approuvé dans la journée lors d'un conseil gouvernemental, a indiqué M. Ishiba vendredi matin à des médias locaux, dont l'agence Kyodo News. Il devra ensuite recevoir le feu vert du Parlement, où le gouvernement ne dispose plus d'une majorité. Le paquet de mesures envisagé comprend des subventions pour l'énergie et le carburant, des enveloppes d'aides distribuées aux ménages à faible revenu, ainsi que des ajustements fiscaux, selon des informations concordantes des médias locaux. L'impact global du plan devrait même s'élever à 39.000 milliards de yens si l'on y ajoute les prêts et les investissements du secteur privé, précise la presse nipponne. Shigeru Ishiba a essuyé un lourd échec aux élections législatives anticipées qu'il avait convoquées fin octobre un mois après sa nomination, un scrutin où a pesé le mécontentement contre une inflation persistante plombant la consommation des ménages. D'après le Parti démocrate pour le peuple (PDP), cette mesure encouragera les salariés à mi-temps, notamment les jeunes et étudiants, à travailler davantage pour gagner plus, ce qui permettrait de limiter les pénuries endémiques de main d'œuvre... tout en encourageant la consommation. Mais ses détracteurs craignent que ce dispositif ne réduise les recettes fiscales de plusieurs milliers de milliards de yens et laisse des trous importants dans les budgets nationaux et locaux, alors même que le ratio d'endettement du Japon est l'un des plus élevés au monde. Selon Kyodo News, le gouvernement Ishiba prévoit de faire passer au Parlement d'ici la fin de l'année un budget supplémentaire pour financer son plan de relance, essentiellement par de nouvelles dépenses publiques -- mais sans nécessairement de nouvelles sources de revenus équivalentes, redoutent des experts. A la suite d'annonces précédentes du Premier ministre, le gouvernement japonais prépare par ailleurs un plan distinct de 10.000 milliards de yens (61 milliards d'euros) de fonds publics d'ici la fin de la décennie pour soutenir le développement de l'intelligence artificielle et la production de semi-conducteurs dans l'archipel. **R.I.**

AFGHANISTAN

## 11 personnes tuées par des hommes armés dans le nord du pays

Au moins onze personnes ont été tuées jeudi soir, dans la province de Baghlan (nord) par des hommes armés non identifiés, ont rapporté vendredi des médias locaux. Les victimes ont été tuées dans un sanctuaire de la région de Shahr Kohna (vieille ville) de la province alors que des fidèles y étaient rassemblés, dans le district de Nahrin, ont-ils indiqué en citant des témoins. L'attentat n'a pas été revendiqué dans l'immédiat. Aucun responsable du gouvernement local ou central n'a commenté cet attentat meurtrier. **R.I.**

ISLANDE

## La lave volcanique engloutit le parking d'un spa géothermique

La lave provenant de la dernière éruption volcanique dans le sud-ouest de l'Islande a englouti jeudi le parking du principal site touristique du pays, le spa Blue Lagoon, selon des images publiées par des médias islandais. Une coulée de lave noire et orange pouvait être vue recouvrant cette zone qui servait autrefois de parking pour 350 voitures ainsi qu'un espace pour les autocars. Un bâtiment de service utilisé pour stocker les bagages des visiteurs a également été englouti par la lave, mais il ne semble y avoir aucune menace immédiate pour les bassins d'eau chaude car la lave a été freinée par un mur de protection. Une responsable du Blue Lagoon, Helga Arnadottir, a déclaré au quotidien Morgunblaðid qu'elle ne savait pas quand le site allait pouvoir rouvrir aux visiteurs. "Les autorités évaluent actuellement la situation". Le village de pêcheurs de Grindavik et le Blue Lagoon ont été évacués mercredi soir après une éruption dans la fissure volcanique de Sundhnukagigar, sur la péninsule de Reykjanes, pour la septième fois en un an. La plupart des 4.000 habitants de Grindavik avaient été évacués il y a un an déjà, peu avant la première éruption volcanique dans la région. Depuis, la quasi-totalité des maisons ont été vendues à l'Etat et tous les résidents en sont partis ou presque. La péninsule de Reykjanes n'avait pas connu d'éruption pendant huit siècles jusqu'en mars 2021. D'autres ont eu lieu en août 2022 ainsi qu'en juillet 2023. Des volcanologues avaient alors prévenu que l'activité volcanique de la région était entrée dans une nouvelle ère. L'Islande abrite 33 systèmes volcaniques actifs, plus que dans tout autre pays européen. Elle est située sur la dorsale médio-atlantique, une faille dans le plancher océanique qui sépare les plaques tectoniques eurasiennne et nord-américaine et provoque séismes et éruptions. **R.I.**



**Recette du jour**



**POULET RÔTI AUX HERBES DE PROVENCE AU FOUR**

**Ingrédients ( pour 6 à 8 personnes):**

- 1 poulet fermier
- 4 échalotes moyennes
- 6 gousses d'ail
- 1 citron jaune
- 100 ml d'eau
- 50 ml d'huile d'olive
- 2 c-a-soupe d'herbe de Provence
- 4 brin de thym
- 3 brins de romarin ou au goût
- gros sel au goût
- poivre du moulin fraîchement moulu

**Instructions**  
Dans un bol, mélanger les herbes de Provence,

l'huile, le gros sel et le poivre. Frotter le mélange à l'intérieur et à l'extérieur du poulet. Déposer un citron entier dans la cavité du poulet préalablement piqué sur plusieurs endroit. Déposer tout autour du poulet les gousses d'ail chemisées, les échalotes épluchées et coupées en deux. Ajouter si désiré les oignons grelots épluchés ainsi que les rondelles de pomme de terre coupées en deux

sans les éplucher. Verser l'eau tout autour du poulet. Rôtir le poulet jusqu'à ce que la peau commence à brunir, 25-30 minutes. A mi cuisson arroser le poulet de son jus de cuisson et réduire le feu à 180 C (350 F) continuer à rôtir le poulet environ 30 minutes (tester la cuisson à l'aide d'un thermomètre de cuisson qui doit enregistrer 74 C (165 F). Laisser reposer le poulet rôti environ 10 minutes avant de le découper.

**JUS TOMATE ET BASILIC**

- 2 tomates
- ½ concombre
- Quelques feuilles de basilic
- 2 gouttes de Tabasco
- ½ citron jaune de l'eau

**Méthode**  
Lavez et coupez les tomates et le concombre en deux. Lavez et émincez les herbes finement. Pressez le jus du citron jaune. Dans un mixeur, mixez les tomates, le concombre puis ajoutez les herbes finement hachées, le Tabasco et le jus de citron. Allongez avec de l'eau jusqu'à obtenir la consistance qui vous plaît.

**Gâteau du Jour**

**TAJINE LAHLOU AUX POMMES ET ABRICOTS**

**INGRÉDIENTS**

- Marka hloua
- 20 abricots
- 1 grosse poignée raisins secs blonds
- 2 c-a-soupe de fleur d'oranger
- 2 bâtonnets de cannelle
- des amandes mondées
- Eau
- 2 fois 50 g de sucre
- 2 c-a-soupe de beurre ou smen
- Croquettes d'amande :
- 300 g d'amandes émondées séchées et moulues finement
- 100 g de sucre fin
- 2 œufs
- 1/2 c-a-soupe d'eau de rose
- Maïzena

**Instructions**

Préparer les croquettes d'amande (on peut le faire quelques jours à l'avance) : Commencer par émonder les amandes en les plongeant dans de l'eau bouillante. Retirer du feu et laisser reposer 5 minutes. Égoutter les amandes et les éplucher en les pinçant avec les doigts. Rincer à l'eau froide et bien essuyer laisser sécher (afin de les sécher je les place dans un four chaud éteint et je laisse ainsi toute une nuit) ou à l'air libre mais ça prendra plus de temps car il faut vraiment que les amandes sèchent. On peut aussi utiliser les amandes



dées du commerce une solution alternative quand on n'a pas du temps devant soi. Mixer finement les amandes. Mélanger le sucre aux amandes et ajouter l'eau de rose. Ajouter les jaunes d'oeuf un à la fois au mélange amande-sucre, on doit obtenir une pâte assez ferme qui tiendra à la friture. Laisser reposer. Saupoudrer le plan de travail de maïzena et étaler la pâte. Découper différentes forme à l'aide d'un emporte pièce. Battre légèrement le blanc d'oeuf à la fourchette. Plonger les croquettes d'amandes dans les blancs d'œufs, ôter le surplus et faire frire dans une huile chaude mais à feu doux. Retourner délicatement les croquettes et frire la seconde face. Égoutter sur du papier absorbant. Replonger les croquettes dans le blanc d'œuf et reprendre une seconde cuisson ceci évitera aux croquettes de s'effriter dans la sauce. Déposer les coquettes sur du papier absorbant. Préparer Marka hloua aux pommes et abricots :



Mettre les abricots, les pruneaux (si vous les utilisez) et les raisins secs (si vous les utilisez) dans de l'eau tiède avec 1 c-a-soupe de fleur d'oranger et laisser gonfler environ 1 heure. Éplucher les pommes et les frotter avec du citron afin qu'elle ne noircissent pas. Les couper en deux et retirer le trognon. Arroser de jus de citron. Réserver. Dans une casserole profonde faire fondre le smen (ou le beurre). Ajouter les pommes, saupou-

**Conseil du jour**

**SOLUTIONS NATURELLES POUR RESERRER LES PORES**

Le gel d'aloé vera, appliqué directement sur la peau, hydrate et apaise tout en aidant à resserrer les pores. Le thé vert, riche en antioxydants, peut être appliqué sous forme de compresses froides pour réduire les pores et apaiser la peau. L'huile de jojoba, semblable au sébum naturel de la peau.

**Le saviez-vous ?**



**LA CHUTE DES CHEVEUX CHEZ L'HOMME**

La chute de cheveux progressive chez l'homme est due à un raccourcissement conséquent de la phase anagène, ou phase de croissance, du cheveu.

Le cheveu passe ainsi plus rapidement de la phase de croissance à la phase de régression. Cela diminue la durée du cycle. On assiste alors à un emballement.



**Bon à savoir !**  
**LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN**  
Nettoyez son visage 1 à 2 fois par jour, avec un nettoyant doux, pour éliminer l'excès de sébum et les impuretés sans agresser la peau. Effectuez un gommage 1 à 2 fois par semaine pour désobstruer les pores et éliminer les cellules mortes. Hydratez votre peau quotidiennement

**Astuce du jour:**

**Ne plus avoir de mouches dans la maison grâce à la citronnelle**

Trouvez une place sécurisée dans la cuisine pour y déposer une coupelle avec quelques gouttes d'huile essentielle de citronnelle sans qu'elle puisse entrer en contact avec les aliments.

**CITATION DU JOUR**

« Il n'y a qu'une façon d'échouer, c'est d'abandonner avant d'avoir réussi. »

**Le Courrier**

Quotidien national d'information  
Edité par l'Eurl Millénium Presse

**Siège social :**  
Maison de la presse Kouba - Alger  
**R.C. :** N° 01 B 00 151 30  
**Compte bancaire :**  
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**  
Ahmed TOUMIAT  
**Administration-publicité :**  
Tél. / Fax. : 023 70 94 27  
**Rédaction :**  
Tél. : 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31  
Fax. : 023 70 94 26  
**Composition :**  
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER  
A : l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42  
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
- Centre : SIA - Est : SIE  
- Ouest : SIO  
**Nos bureaux régionaux**  
**Tizi Ouzou :**  
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
Tél. / Fax. : 026 20 20 66  
**Oran :** 6, avenue Khedim Mustapha  
Tél. / Fax. : 041 39 45 73  
**Bouira :** Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble  
Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr

MUSIQUE

# La 4e édition du "Prix Cheikh Abdelkrim Dali" à partir de lundi prochain

La 4e édition du Concours national du "Prix Cheikh Abdelkrim Dali", récompensant la meilleure interprétation du chant andalou est prévue du 25 au 29 novembre à Alger, et un hommage sera rendu à cette occasion au défunt musicien Nouredine Saaoudi, ont annoncé, mercredi, les organisateurs.

Lors d'une conférence de presse tenue mercredi à Alger, la présidente de la Fondation "Cheikh Abdelkrim Dali", Wahiba Dali a affirmé que cette 4e édition sera organisée à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih ainsi qu'à l'Ecole de musique Abdelkrim-Dali de Kouba, sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre d'une démarche visant à assurer la continuité du travail artistique et à raffermir le rapprochement intergénérationnel et à encourager les jeunes talents dans le but de protéger et de valoriser l'art andalou algérien. Cette 4e édition est dédiée à la mémoire du musicien algérien Nouredine Saaoudi, décédé en juillet dernier, dont le parcours



artistique sera célébré à l'occasion, en présence de sa famille et de ses amis, a-t-elle ajouté. Quant au concours, il est prévu du 26 au 28 novembre au siège de l'Ecole Abdelkrim-Dali de musique à Kouba, avec la participation de 8 artistes du répertoire andalou retenus pour la finale. Organisé

depuis 2016, le "Prix cheikh Abdelkrim Dali" qui porte le nom de l'illustre artiste Abdelkrim Dali (1914-1978), figure emblématique éminente du chant andalou en Algérie, vise à promouvoir les jeunes talents et à enrichir le registre de cette musique patrimoniale ancestrale.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE LA MINIATURE ET DE L'ART DE L'ENLUMINURE

## C'est parti pour la 14e édition à Tlemcen

La 14e édition du Festival culturel international de la miniature et de l'art de l'enluminure a débuté, mercredi au Palais de la culture Abdelkrim Dali de Tlemcen, avec la participation de 25 artistes algériens et 22 autres représentant 18 pays. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée sous le thème : "Miniatures et arts de l'enluminure : parlons un même langage", a été marquée par une exposition de 140 œuvres artistiques en miniature, avec un espace dédié à des créations en lien avec la cause palestinienne et un autre aux startups actives dans le domaine de la miniature. Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a déclaré, dans une allocution lue en son nom par le directeur de l'organisation et de la distribution de la production culturelle et artistique au ministère, que "cette édition, qui coïncide avec le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, revêt une symbolique nationale particulière". "Elle renforce les valeurs de l'art et de la créativité dans notre société, tout en consolidant le rôle de la culture en tant que pilier essentiel du développement économique, artistique et créatif, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et à sa vision éclairée pour promouvoir les jeunes et soutenir les créateurs, comme étant la pierre angulaire de l'Algérie nouvelle, dans le sens des

démarches visant la valorisation des miniatures et de l'art de l'enluminure. Cet art ancestral profondément lié à notre identité islamique et à notre civilisation enracinée dans l'histoire".

"Ce qui nous réchauffe le cœur, c'est cette convergence et cette persévérance pour servir l'Algérie dans un domaine parmi les plus importants de la culture artistique et du patrimoine humain où les efforts se convergent et les visions s'harmonisent pour affirmer une culture créative et artistique aux dimensions humaines et éducatives, basée sur la communication, l'harmonie et l'innovation, ce qui est clairement reflété par l'art architectural, qui occupe une place prépondérante en Algérie ayant offert au monde des figures artistiques de renom", a-t-il souligné. Le ministre a salué "les efforts déployés pour revitaliser ce patrimoine culturel, en insistant sur l'aspect scientifique et académique à travers des conférences, des sessions

de formation et des publications précieuses. Cela permet à ce trésor artistique de passer de la phase d'imitation à celle de l'innovation et de la modernisation, puis à la transcription et à la documentation, tout en préservant ses fondamentaux et ses principes". "Nous sommes fiers d'accueillir les artisans et les élites de cet art venus de divers pays. Nous réaffirmons que l'Algérie n'a jamais été en retrait dans le domaine culturel et artistique mondial, qui connaît des évolutions spectaculaires, notamment dans le domaine des arts. Nous sommes particulièrement fiers de nos artistes algériens, qui explorent à leur tour avec un grand discernement les univers expérimentaux des arts de l'enluminure, convaincus de leur droit légitime à laisser leur empreinte et à faire entendre leur voix.

Leur contribution mérite d'être reconnue et valorisée, car elle enrichit la vie quotidienne des Algériens, profondément attachés aux orne-

ments qui reflètent leur appartenance", a ajouté M. Ballalou. De son côté, Tarchaoui Belhadj, Commissaire de cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 23 novembre, a déclaré que "ce festival a franchi des étapes importantes dans la préservation et la promotion des miniatures algériennes et islamiques", faisant savoir que "cet événement culturel vise à mettre en lumière le rôle du ministère de tutelle dans la promotion de cet art, sa sauvegarde et à faire connaître le rôle de l'école algérienne de la miniature ainsi que des artistes spécialisés dans ce domaine". En marge des festivités, un colloque international sera organisé autour du thème "L'enluminure et la miniature algérienne à l'ère de la numérisation et de l'entrepreneuriat". Deux ateliers sont également prévus sur l'enluminure et la miniature. Ils seront encadrés, respectivement, par l'artiste syrien Adham Al Jâafari et l'artiste algérienne Zineb Bahri.

TÉBESSA

## Coup d'envoi demain des 3es Journées du court métrage

Le coup d'envoi de la 3ème édition des Journées cinématographiques du court métrage "Ciné Thevest", organisées par la Maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa, sera donné dimanche prochain, a indiqué mercredi le Directeur de cette établissement culturel, Mounir Mouissi. "Cette édition qui réunira de nombreux artistes et cinéastes, verra la projection de 26 courts-métrages qui concourront pour les trois premières places, sur décision d'un jury spécialisé", a précisé M. Mouissi à l'APS. L'évènement sera marqué par l'organisation d'ateliers techniques sur la réalisation et la direction photo, ainsi que par des débats ouverts animés par les participants qui seront par ailleurs conviés à des excursions touristiques qui leur permettront de découvrir les monuments les plus importants de l'antique Thevest, a-t-il ajouté.

TISSEMSILT

## Participation de 23 artistes-peintres au Forum national

### "Le Pinceau d'or"

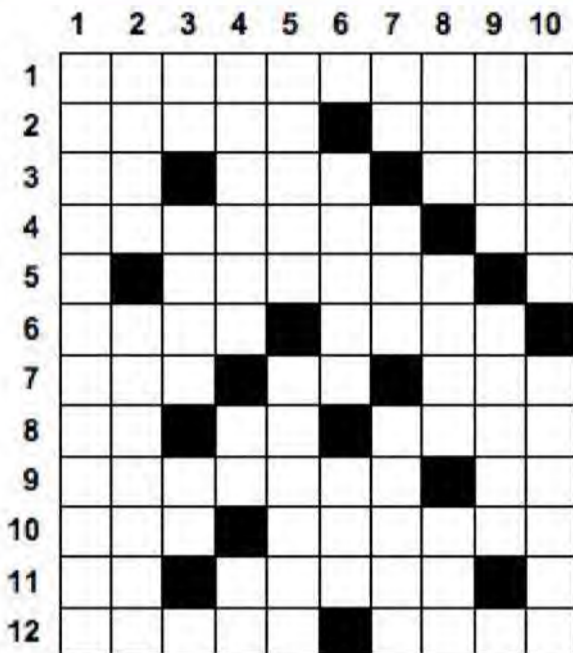
La troisième édition du Forum national "Le Pinceau d'or" a débuté jeudi à la Maison de la culture Mouloud Kacim Naït Belkacem de Tissemsilt, avec la participation de 23 artistes plasticiens professionnels issus de 13 wilayas. Lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle, organisée par la direction locale de la Culture et des Arts et qui se poursuivra jusqu'au 23 novembre, sous le thème "Pinceau de Novembre, Palestine vue par les artistes", une exposition d'environ 100 tableaux réalisés par les artistes participants a été inaugurée. La majorité de ces œuvres aborde la question palestinienne, a-t-on relevé. Dans son discours, le directeur de la Maison de la culture de Tissemsilt, Abdeljalil Kidi, a souligné que ce forum, qui coïncide avec le 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre, constitue un espace où des créateurs et des figures nationales de l'art plastique, de la miniature et de l'art décoratif exposent leurs œuvres. Ces tableaux mettent en lumière la cause palestinienne et la résistance du peuple palestinien face à l'occupant sioniste. Par ailleurs, en marge de cet événement, un colloque sera organisé sur l'art plastique, ses évolutions, ainsi que les grandes écoles mondiales qui l'enseignent. Des pièces théâtrales seront présentées à cette occasion, a-t-on ajouté.

OUM EL BOUAGHI

## Clôture du Festival national de la musique de jeunes

Le rideau est tombé, mercredi soir à Oum El Bouaghi, sur la 10ème édition du Festival culturel national de la musique de jeunes, donnant lieu à une soirée animée par des artistes venus de plusieurs wilayas du pays. Les chanteurs Chaouki Akkab et Mohamed Djeflal, révélés au grand public grâce à l'émission "Alhan oua chabab", ont interprété, sur la scène de la Maison de la culture Nouar-Boubaker, plusieurs chansons dont "Mazal Mazal" et "El Oualida". De son côté, le célèbre interprète de la chanson chaouie Massinissa, venu de la wilaya de Batna, a gratifié la nombreuse assistance avec les morceaux "Ayache", "Soussem Assahouth" et "Djamila", auxquels il a apporté une touche moderne, et que le jeune public n'a pas manqué de reprendre en chœur. L'artiste Mohamed Djeflal a été honoré par le directeur local de la Culture et des Arts, Abdennour Benkharbache, et le commissaire du festival, Derradji Medkour, lors de la soirée de clôture du festival, marquée également par un hommage au chanteur Chaouki Akkab, invité d'honneur de cette manifestation culturelle. Le 10ème Festival culturel national de la musique de jeunes, organisée après 6 ans d'interruption sous le slogan "La musique, langage d'unité et d'harmonie", a réuni depuis son lancement dimanche plusieurs groupes musicaux et artistes, tels que les groupes "Ithran" et "Nostalgia", et les chanteurs Salim Chaoui et Dounia El Djazaïria.

## Mots croisés



### HORIZONTALEMENT

1 - Rampant - 2 - Vautour - De Haute-Écosse - 3 - Titane - Personne très sotté - Pic des Pyrénées - 4 - Demande - Europium - 5 - Arrogant - 6 - Convoqué - Père de Jason - 7 - Sont en avance sur les autres - En dernier - Meule - 8 - Moitié de huit - Élément d'une charpente - Perce un boyau - 9 - Plantés - Dans la sève - 10 - Contracté - Révoltée - 11 - Points opposés - Tirée du néant - 12 - Ville d'Algérie - Barbe.

### VERTICALEMENT

1 - Présomptueux - 2 - Fromage de lait de vache - Indésirable - 3 - De suite - Arbustes d'Éthiopie - Préfixe - 4 - Croule - Reliefs de côte - Cérium - 5 - En période de paix - Vols - 6 - Canal - Carottée - 7 - En partie - Fin de participe - Poursuivre en justice - 8 - Bosses pour des chameaux - Renvois - Roue de poulie - 9 - À réformer - Piège à poissons - 10 - Rongeur - Vache.

## Mots fléchés

|                  |                   |                   |                          |                   |
|------------------|-------------------|-------------------|--------------------------|-------------------|
| Farces           | Nourriture        | Vert de vache     | Pronom                   | Offices religieux |
| Chaus-sure       | Pion              | Touffu            | Dénoue-ment              | Contingent        |
| Clowns           | Grugé             | Obtus             | Carcasse                 | Fait alliance     |
| Jubilé           | Cheville          | Sanie             | Suite de notes           |                   |
| Forme d'être     | Chaste            | Piège             | Virtuose                 |                   |
| Pièce de charrue | École de quartier | Éclater           | Épuisé                   |                   |
| Blessés          | Astate            | Coule en Suisse   | Titane                   | Féru              |
| Protec-teur      | Risque un œil     | Champ de fouilles | À l'abri du besoin       |                   |
| Arriver          | Saule             | Fin de participe  | Qui est passé à son tour |                   |
| Conserva         | Chaume            | Mesure chinoise   |                          |                   |
| Coule en France  | Retournés         |                   |                          |                   |

## Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

### Ensemble de cinq épreuves d'athlétisme (10 lettres)

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | E | E | T | N | A | G | E | T | I | N | U | T | A | G | U | O | N |
| T | O | V | T | N | I | A | V | E | L | A | V | O | E | T | U | A | H |
| E | N | U | E | R | N | I | A | S | T | N | O | P | E | R | R | A | J |
| C | E | E | R | R | A | U | A | E | M | U | J | E | I | P | M | I | E |
| I | R | P | V | S | G | T | L | A | T | I | V | T | N | A | M | A | N |
| F | V | T | T | E | E | E | M | O | R | U | E | N | E | E | T | B | I |
| F | I | E | N | R | E | E | D | E | L | E | E | T | L | T | T | O | O |
| O | L | L | A | O | V | D | R | R | I | B | S | R | U | R | E | N | D |
| N | E | U | L | N | R | I | U | C | R | A | R | U | O | E | L | D | I |
| I | S | O | O | D | A | A | O | N | A | R | O | E | J | N | L | L | E |
| A | I | B | V | T | L | R | S | E | B | C | T | H | E | I | A | A | R |
| B | R | A | E | E | T | R | A | I | V | A | C | H | R | T | B | R | U |
| R | P | R | L | F | E | T | E | L | A | G | T | E | E | E | E | O | S |
| U | N | U | R | T | M | E | E | T | L | A | H | E | S | N | N | I | U |
| E | O | O | E | A | G | L | T | E | V | A | N | O | B | I | R | T | D |
| F | N | R | I | E | N | I | A | N | T | N | E | G | A | R | A | O | E |
| T | U | R | I | N | A | R | C | E | N | T | E | R | R | A | O | R | M |
| D | E | P | D | I | A | L | D | R | O | N | E | S | N | E | D | S | F |

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AGENT - AMANT - ARRET - BALLET - BARIL - BOULET - BOND - CAVIAR - COURSE - CRABE - DENSE - DIETE - DURETE - ECRAN - ENCRE - EVENT - FOULE - FRAISE - FRONT - GALET - GANT - GREVE - HALTE - HAUTE - HEURT - IDOINE - IMPIE - INERTE - JARRE - JOULE - JUMEAU - LAID - LARVE - LIVRE - MAIRE - MORNE - MORUE - NAIN - NAVET - NORD - NOUGAT - OFFICE - ORAL - OVALE - PIEGE - PONT - PRISE - RAIDE - RENTE - ROND - SAIN - SORBET - SOURD - TARTE - TERNE - TORSÉ - UNITE - URBAIN - USURE - VAIN - VITAL - VOLANT.

## Solutions du précédent numéro

### MOTS CROISÉS

#### HORIZONTALEMENT :

1. Prétention - 2. Râtelier - 3. Étale - Erse - 4. Pi - Ève - Eue - 5. Obi - Étages - 6. Note - Élué - 7. Diète - Il - 8. Es - Âme - Ion - 9. Réel - Née - 10. Art - Terrée - 11. Adhérent - 12. Tétée - Esse.

#### VERTICALEMENT :

1. Prépondérant - 2. Ratiboiser - 3. Éta - Ite - État - 4. Télé - Étal - Dé - 5. Élevé - Em - Thé - 6. Ni - Été - Énée - 7. Tee - Ali - Erre - 8. Irrégulières - 9. Suée - E.N.S - 10. Nuées - Entêté.

### MOTS FLÉCHÉS

#### HORIZONTALEMENT :

Turpitudes - Tour - Tête - Si - Récréer - Lie - Ri - Té - Gel - Vicié - Soi - Usée - Aï - Atèle - Muselé - Ra - Éprise - Pal - Ésérine - Terne - Legs.

#### VERTICALEMENT :

Rutile - Impie - Ro - Ils - Ur - Épure - Oasien - Ire - Vitesse - At - Cri - Élée - Utricule - RI - Idée - Ise - Pie - Étêtée - Rang - Isère - Étales.

### MOTS MASQUÉS TURPITUDE

# Les courses en direct



**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER**  
**SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 - PRIX RAISS - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ**

## Des classiques du même niveau

La condition de ce jour pour tous chevaux de 3 ans et plus pur sang arabe, n'ayant pas totalisé la somme de 351 000 dinars en gains et places depuis le 1er avril regroupe des coursiers du même niveau et les mêmes qualités physiques et techniques si on se réfère sur la liste des concurrents en lice, sept chevaux qui dépassent la somme de 300 000 DA et trois chevaux plus de 200 000 DA, donc nous sommes en face de coursiers de valeur sensiblement égale et nous vous rappelons que les autres chevaux comme Fakher, le mâle bai de 5 ans qui vient de réaliser une belle performance lors de sa dernière sortie à El Eulma, et le jeune mâle Hadith D'hem qui est entre les mains d'un entraîneur de grande valeur technique A. Chellal qui n'engage pas ses chevaux pour jouer les rôles minimes, donc c'est une épreuve assez équilibrée, c'est dire si nous sommes confrontés à un véritable casse-tête où il faudra faire preuve de minutie afin de pouvoir dresser des lignes de jeu fiables qui puissent mener vers la combinaison gagnante qui risque d'être royale, si on prend en considération les paramètres techniques de cette épreuve, de chaque concurrent et de chaque jockey en tenant compte de la forme et de l'aptitude du parcours, donc il faudra encore une fois privilégier les martingales.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. CHAWEL.** Ce mâle alezan s'est déjà placé sur le même parcours du jour, sauf que cette fois il vient de changer de partenaire c'est Ali Aouar qui tient les rênes.
- 2. HOLM DILMI.** Au-dessous du lot.
- 3. CHAHD.** A mon avis, ce coursier expérimenté à ce genre d'épreuve ne fait pas le déplacement de Barika pour rien, à les

| PROPRIÉTAIRES      | N° | CHEVAUX             | JOCKEYS             | PDS  | CDS | ENTRAÎNEURS  |
|--------------------|----|---------------------|---------------------|------|-----|--------------|
| A. HAMIANE         | 1  | CHAWEL              | T. ALI OUAR         | 58   | 9   | PROPRIÉTAIRE |
| B. NAIDJA SAHRAOUI | 2  | HOLM DILMI          | AH. CHAABI          | 57   | 5   | PROPRIÉTAIRE |
| HARAS EL HANIA     | 3  | CHAHD               | O. CHEBBAH          | 57   | 11  | PROPRIÉTAIRE |
| AL. BENDJELDEL     | 4  | KIRNAME             | A. HAMIDI           | 57   | 2   | PROPRIÉTAIRE |
| ABZ. LAMICI        | 5  | NAGOR               | SH. BENYETTOU       | 56   | 10  | PROPRIÉTAIRE |
| L. BOUDJEMAA       | 6  | DOGAN EL HIDHAB (0) | S. BENYETTOU        | 56   | 7   | B. SLIMI     |
| R. BOURMEL         | 7  | BASSIL              | AB. ATTALLAH        | 56   | 6   | M. BECHAIRIA |
| MZ. METIDJI        | 8  | GO D'HEM            | AP : AEK. DJELLOULI | 55,5 | 4   | H. DJELLOULI |
| B. NAIDJA SAHRAOUI | 9  | FAKHER              | JJ : Y. MOUISSI     | 55   | 3   | PROPRIÉTAIRE |
| MZ. METIDJI        | 10 | HADITH D'HEM (0)    | K. BAGHDAD          | 55   | 8   | A. CHELLAL   |
| MME. Z. CHELLAL    | 11 | AMIR DE KAT         | AP : Y. CHELLAL     | 53,5 | 12  | A. CHELLAL   |
| AH. FEGHOULI       | 12 | RITEJ EL MESK       | JJ : AB. AIDA       | 52   | 13  | K. FEGHOULI  |
| HARAS EL MESK      | 13 | HADIL EL MESK       | JJ : R. DJAIET      | 50   | 1   | K. FEGHOULI  |

moyens physiques de venir chambouler l'arrivée.

**4. KIRNAME.** Ce magnifique accrocheur reste sur une belle victoire à El Eulma sur un parcours identique à celui du jour reconduit par A. Hamidi.

**5. NAGOR.** Je le préfère sur des parcours réduits à celui du jour.

**6. DOGAN EL HIDHAB.** Il ne faut pas le juger lors de sa dernière tentative, car ce jeune coursier de la grande écurie L. Boudjema, à les chances même d'être sur le haut du podium.

**7. BASSIL.** Un outsider sans plus.

**8. GO D'HEM.** Ce couple est toujours dans l'argent une complémentarité existe entre eux, joueront un rôle important dans ce pari.

**9. FAKHER.** Il change souvent de jockey. À revoir.

**10. HADITH D'HEM.** Méfiance, ce jeune mâle de 4 ans commence à prouver qu'il a les moyens après trois beaux accessits lors de ses dernières sorties.

**11. AMIR DE KAT.** C'est un classique coursier qui n'est pas dépourvu de

moyens malgré son absence depuis le mois de juillet, avec l'apprenti Youcef, il peut créer la surprise.

**12. RITEJ EL MESK.** Aisément une place est réservée pour cette pouliche de 3 ans, qui n'a pas déçu son entourage.

**13. HADIL EL MESK.** Aléatoire.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

**6. DOGAN EL HIDHAB - 12. RITEJ EL MESK - 4. KIRNAME - 8. GO D'HEM - 10. HADITH D'HEM**

### LES CHANCES

**1. CHAWEL - 11. AMIR DE KAT**

## Spéculation sur le lait pasteurisé : neutralisation d'un réseau criminel à Blida



Un réseau criminel qui se livrait à la spéculation illégale sur le lait pasteurisé a été, dernièrement, neutralisé par la brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Blida, a indiqué, jeudi, un communiqué du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Dans le cadre de la lutte contre la spéculation illégale sur les prix et les denrées alimentaires de large consommation, subventionnées par l'Etat, la brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Blida a démantelé un réseau criminel dirigé par un distributeur de lait, est-il souligné dans le même communiqué. Selon la même source, l'opération a été réalisée grâce à des informations portant sur un distributeur qui se faisait livrer d'importantes quantités de lait en sachet pasteurisé et subventionné par l'Etat, pour les transformer ensuite en "Leben" (lait fermenté). Les investigations et recherches menées à cette suite ont permis de pister les mouvements de camions de lait pour aboutir à l'arrestation de cinq (5) suspects, âgés de 25 à 35 ans. L'opération a permis la saisie d'un montant de près de 100.000 DA, issu de la vente du produit, en plus de trois (3) camions de transport et de distribution du lait, six (6) téléphones portables, un cachet personnel et 13 factures d'achat de lait. Les suspects seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Larbaâ, selon la même source. Les membres de ce réseau ont été accusés de "spéculation illégale sur une denrée subventionnée, en créant une pénurie sur le produit et une hausse de son prix", et "détournement d'un produit subventionné de sa destination initiale".

## Jeux africains militaires-2024: l'équipe nationale algérienne en finale

La sélection nationale militaire de football s'est qualifiée pour la finale des Jeux africains militaires qu'abrite Abuja (Nigéria), en battant son homologue de Guinée Equatoriale sur le score de deux buts à zéro (2-0), jeudi en demi-finale de cette deuxième édition, qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Les deux buts algériens ont été inscrits par Mohamed Islam Belkhir et Marouane Benzid. Les camarades du gardien

Zakaria Bouhalfaya défieront, samedi en finale, le Cameroun, qui à son tour a éliminé le Nigéria sur le score d'un but à zéro (1-0), inscrit dans les arrêts de jeu. Les Jeux militaires africains (AMGA) représentent la plateforme sportive par excellence qui se déroulent au Nigéria, sous le thème "Renforcer la coopération militaire par le sport". Ces jeux unissent les athlètes militaires d'élite d'Afrique de quelques 25 pays, pour mettre en valeur leurs compétences, leur endurance et leur esprit d'équipe, dans 19 disciplines sportives.



## Accidents de la circulation en zones urbaines : 11 morts et 418 blessés en une semaine



Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 418 autres ont été blessées dans 367 accidents de la circulation survenus en zone urbaines, dans la période allant du 12 au 18 novembre en cours, a indiqué, jeudi, un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine précédente, le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-10), de blessés (-33), ainsi que de celui des décès (-1)", précise le bilan. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+97%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule", selon les données fournies par les mêmes services. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à "la prudence et au respect du code de la route", rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 418 autres ont été blessées dans 367 accidents de la circulation survenus en zone urbaines, dans la période allant du 12 au 18 novembre en cours, a indiqué, jeudi, un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine précédente, le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-10), de blessés (-33), ainsi que de celui des décès (-1)", précise le bilan. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+97%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule", selon les données fournies par les mêmes services. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à "la prudence et au respect du code de la route", rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

## Tizi-Ouzou : sauvetage de trois personnes bloquées en bas d'une falaise à Boghni

Trois personnes bloquées plusieurs heures en bas d'une falaise dans la région de Boghni, dans le sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été sauvées, au premières heures de mercredi, par les éléments de la Protection civile, a rapporté un communiqué de la direction locale de ce corps constitué. Selon la même source, les trois individus, portés disparus mardi vers 16 h 40, s'étaient retrouvés bloqués en bas d'une falaise au lieu-dit Tabourt L'Aincer, réputé pour la beauté de ses paysages et son eau de source, très fréquenté par les randonneurs de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas du pays. L'opération de sauvetage a nécessité la mobilisation d'éléments du Groupe d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) et de l'unité de la Protection civile de Boghni, ainsi que d'un camion de secours et une ambulance. Les trois personnes descendues en bas de la falaise n'ont pas pu remonter en raison de la forte pente et l'absence d'équipements, a-t-on précisé. Vers 2 h du matin, elles ont été remontées saines et sauvées par les éléments de la Protection civile.

## Un mort et 3 blessés dans un appartement à Draria (Alger)

Une personne est décédée et trois autres ont été blessées suite à un incendie qui s'est déclenché, jeudi, dans un appartement à Draria (Alger), indique un communiqué de la Protection civile. Les unités de la Protection civile sont intervenues vers 3h:30 pour éteindre le feu qui a pris au troisième étage d'un immeuble de cinq étages situé à la cité des 132 logements Boudjemaa Temmime, dans la commune de Draria, précise le communiqué. L'incendie qui a pu être maîtrisé, a coûté la vie à un sexagénaire. Trois autres personnes ont été blessées dont un enfant souffrant de brûlures. Les blessés ont été évacués à l'hôpital tandis que la personne décédée a été transférée à la morgue, note le communiqué.

## Démantèlement d'un réseau de passeurs à Tipasa

La Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Larhat, dans la wilaya de Tipasa, a démantelé un réseau de passeurs qui organisait des traversées clandestines par mer, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Gendarmerie nationale. "Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité sur le territoire du groupement de la Gendarmerie nationale de Tipasa, la brigade territoriale de Larhat a démantelé un réseau de passeurs", a précisé la même source. A l'issue d'un appel téléphonique reçu via le numéro vert 1055 au Centre des opérations

du même Groupement signalant le chavirement d'une embarcation en mer, une patrouille a immédiatement été dépêchée sur les lieux pour secourir sept (7) personnes", selon la même source. "Suite à quoi, une enquête a été ouverte ayant permis d'identifier et d'arrêter les suspects impliqués dans l'organisation de ces traversées clandestines", a-t-on ajouté. L'opération s'est soldée par l'arrestation de trois individus et la saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale et étrangère, de deux voitures, d'une moto, de 160 litres d'essence, de téléphones portables et d'un gilet de sauvetage. "Les mis en cause seront déferés devant les juridictions territorialement compétentes, pour crime de trafic de migrants dans le cadre d'un groupe criminel organisé, constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre un crime, et délit de non-dénonciation de crime de trafic de migrants en bande organisée", conclut le communiqué.

## EXPRESS-HISTORIQUE Drôle de secret (2)

Un récit issu du patrimoine de l'ex Yougoslavie

Son bonnet était là même lorsqu'il prenait son bain !!



Il ne s'en séparait jamais, même pour dormir. Ce fameux bonnet était, en un mot, inséparable du roi !



Les gens du peuple murmuraient en secret sur cette étrange habitude, affirmant que le roi était peut-être chauve ou souffrait d'une maladie au cuir chevelu.



**ESIM**

## AUX POINGS

« Le gouvernement américain est contrarié par le développement de la coopération entre les deux pays (Ndlr, Venezuela et Iran) qui aspirent à un monde sans hégémonie. Les sanctions criminelles, au lieu de diminuer leur esprit de lutte, n'ont fait que renforcer leur esprit combatif »

Le président du Venezuela, Nicolas Maduro



CRÉATION DE BANQUES DIGITALES

## Les conditions fixées par la BA publiées dans le JO

Les conditions spécifiques d'autorisation de constitution d'agrément et d'exercice d'activités de banque digitale ont été fixées par un règlement paru au Journal officiel (JO) n 77.

Ce règlement, n 24-04, signé le 13 octobre dernier par le gouverneur de la Banque d'Algérie, a précisé «les modalités d'octroi d'agrément et les règles applicables sur les activités de banques digitales». Selon le texte, «la banque digitale est toute banque offrant des services et produits bancaires exclusivement via des canaux, des plates-formes et des supports digitaux, en s'appuyant sur les technologies modernes, relatives aux technologies de l'information et de la communication et de la technologie financière, dans le cadre de l'exercice de ses activités». Le même texte a souligné que, «la banque digitale est soumise aux mêmes règles appliquées sur les banques et établissements financiers conventionnels, d'après le règlement qui interdit toutefois la constitution d'une banque digitale sous forme de succursale de banque étrangère». Ajoutant, à cet effet, que «la banque digitale doit compter parmi ses actionnaires, une banque de droit algérien justifiant d'une expérience en matière de services bancaires en ligne». Cette dernière doit détenir, selon le texte, «au moins, 30% du capital, sans que la part individuelle de chacun des autres actionnaires et de ses parties liées n'atteigne ce taux». La même source a précisé que, «la banque digitale doit également disposer d'un siège social établi en Algérie, devant servir à des fins administratives et qu'elle peut aussi utiliser pour traiter les réclamations de la clientèle, et doit héberger sa plateforme opérationnelle ainsi que ses redondances en Algérie», lit-on dans le texte.



### INTERDICTION, AVEC EXCEPTION, D'ACCORDER DES CRÉDITS AUX GRANDES ENTREPRISES

Selon le règlement, «elle n'est pas autorisée à ouvrir des agences, autres que des agences dites «digitales», totalement automatisées». S'agissant de la demande d'autorisation de constitution de banque digitale, «elle doit être introduite auprès du président du Conseil monétaire et bancaire accompagnée d'un dossier complémentaire spécifique à cette catégorie de banque, outre le dossier demandé aux banques conventionnelles». Selon le texte, «après obtention de l'autorisation de constitution du Conseil monétaire et bancaire, le requérant doit fournir un dossier de demande d'agrément, adressé au gouverneur de la Banque d'Algérie, et qui doit comprendre un rapport portant sur l'évaluation de l'ensemble des composantes de l'infrastructure de base, des systèmes technologiques, de la sécurité des informations ainsi que du degré d'efficacité de ces systèmes et de leur capacité à

soutenir les activités de la banque en toute sécurité et d'en assurer la continuité de l'activité». La même source a souligné, «ce rapport doit être élaboré par un cabinet externe indépendant justifiant de références avérées en la matière». Outre les règles et exigences prudentielles applicables aux banques conventionnelles, «les banques digitales doivent observer certaines règles liées notamment aux dépôts et aux crédits». Ainsi, «les dépôts d'un seul client et de ses parties liées ne peuvent excéder un maximum de 1% du total des dépôts de la banque». À noter, «ce plafond est applicable après une année, à compter de la date d'entrée en activité de la banque», a fait savoir le texte. Il est également interdit «d'accorder de crédits aux grandes entreprises, à l'exception des encours sur les PME devenues grandes entreprises». Toutefois, «les banques digitales justifiant cinq années d'activités sont exemptées de ses conditions, sous réserve de l'autorisation de la Banque d'Algérie et d'augmenter le capital social à, au moins, 150% du capital minimum de la banque digitale». Le règlement interdit, par ailleurs, «à toute entité non agréée en qualité de banque digitale d'utiliser une dénomination, une raison sociale, une publicité ou toute expression faisant croire qu'elle est agréée en tant que telle, a conclu le texte du (JO).

L. Zeggane

### PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ATTEINTS D'AVC

#### Appel à la création d'unités spécialisées

Plus de 250 médecins, venus de différentes régions du pays, ont participé à une Journée de formation sur «la neurologie et l'accident vasculaire cérébral (AVC)», organisée au grand auditorium Omar-Assassi de l'université Mohamed-Khider de Biskra, appellent à la création «d'unités de soins spécialisées pour améliorer la prise en charge des patients atteints d'AVC». En effet, le Pr Dounyazad Basti, chef du service de neurochirurgie au centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, a indiqué, dans son intervention, que «le diagnostic de l'AVC et la prise en charge rapide du patient peuvent contribuer à lui sauver la vie». Elle a souligné, à ce propos, que «le nombre élevé de cas d'AVC, qui touche désormais les adultes et les jeunes, et non plus seulement les personnes âgées, nécessite des unités spécialisées où des médecins et des infirmiers doivent prendre en charge le patient dans un délai ne dépassant pas quatre heures et demie». Considérant que les AVC représentent «la première cause d'invalidité et la troisième cause de décès en Algérie, cela nécessite également un personnel médical et paramédical qualifié, ayant reçu une formation spécialisée, pour diagnostiquer le mal avec précision et fournir un traitement rapide et efficace afin de sauver la vie du patient», a-t-elle ajouté. De son côté, le Dr Radhia Aït Chaâlal, du service de radiologie du CHU de Bab El-Oued, à Alger, a souligné que «l'établissement d'un diagnostic précis à l'aide d'équipements radiologiques modernes, pour s'assurer qu'une personne ayant subi un AVC n'est pas atteinte d'autres maladies, constitue une étape importante dans la prise en charge de cette pathologie, avec administration d'un traitement approprié avant la survenue de complications». Le Dr Okba Hassani, membre du bureau national du Syndicat national des praticiens de santé publique, a déclaré que «le nombre croissant de cas d'AVC, qui ne concerne plus seulement les personnes âgées, et ses graves complications telles que l'invalidité, la paralysie et les difficultés d'élocution», appelle à «des efforts concertés pour prendre en charge les cas d'artères obstruées, supprimer le risque et éviter l'invalidité et ses conséquences, grâce à la présence d'unités de santé où le patient peut se rendre dans les plus brefs délais». Cette journée de formation, a été organisée par le bureau de wilaya du Syndicat national des praticiens de santé publique, en coordination avec la direction de la santé, la Société algérienne de neurologie et l'université Mohamed-Khider de Biskra.

L. Z.

SAÏHI SUR LA  
RÉSISTANCE AUX  
ANTIMICROBIENS:

### « Une grave menace pour la santé, la sécurité alimentaire et le développement »

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a mis en avant les progrès accomplis par l'Algérie dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, et ce, lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr Djamel Fourar, le ministre a mis en exergue «les efforts consentis et les progrès accomplis par l'Algérie dans ce domaine», saluant «tous ceux qui contribuent à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens à travers le suivi et l'élaboration de protocoles thérapeutiques». Dr. Fourar a ajouté que, «l'Algérie réaffirme son engagement à faire face à ce risque à travers la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens et sa participation active au système mondial de surveillance», expliquant que «la résistance aux antibiotiques constituait l'une des plus graves menaces pour la santé mondiale, la sécurité alimentaire et le développement». Selon la même source, «la célébration de cette Journée nationale participe de «l'engagement de l'Algérie dans la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens». De son côté, Mme Houria Khelifi, chargée de programme à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a salué «les réalisations de l'Algérie dans ce domaine, notamment la publication, en septembre dernier, de son Plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens sur le site officiel de l'OMS». Elle a également salué «la participation «active» de l'Algérie au système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens», a-t-elle conclu.

L. Z.

### SOUS-RIRE

La chaleur record des océans a aggravé les ouragans de l'Atlantique en 2024



Belkacem